27

ÉRASME à Nicolas Bérauld ', à Paris. D'Anvers, 9 août 1519 ².

Erasmi Epp. éd. Le Clerc, p. 335.

SOMMAIRE. Érasme ne vise pas à faire violemment exclure la Scolastique des Universités. Il lui suffit de ramener la Théologie à sa source naturelle, l'Évanqile.

.... Mea studia non eò spectant, ut *Thomam* aut *Scotum* è è scholis publicis explodant, vetereque possessione depellant, quod nec mearum est virium: et si esset, haud scio an sit optandum, nisi jam paratum videamus doctrinæ genus aliquod hoc præstantius . Quid alii moliantur, ipsi viderint: ego nunquam futurus sum hujus auctor tumultus. Mihi sat est, si *Theologia* magis sobriè tractetur quam antehac est tractata, et subinde petatur ex fontibus Evangelicis, quod antehac e lacunis non undiquaque puris solemus haurire plerique. Neque nihil hic profecimus, quibusdam huc adductis, quibusdam etiam compulsis, ut magis seriò Theologi sint.... Quod Theologi partim resipiscunt, partim mitescunt, non perinde meo ut ipsorum nomine gaudeo...

28

ÉRASME DE ROTTERDAM à Léon X. De Louvain, 13 août 1519.

Erasmi Epistolæ, éd. Le Clerc, p. 490.

Sommaire. La publication du Nouveau Testament d'Érasme a eu pour effet de susciter contre la réforme théologique qu'elle prépare, une hostilité non moins vive que celle dont la renaissance des bonnes études est l'objet.

Leoni X Papæ Erasmus Rot. S. D.

Beatissime Pater, exiit jamdudum in manus hominum Novum

- ' Voyez le Nº 14, note 1.
- Dans Le Clerc, 1518. Notre correction se justifie par le fait qu'il est aussi question dans cette lettre de Poncher, archevêque de Sens. (V. le N° 26, note 4.)
- ³ Thomas d'Aquin et Duns Scot, deux des principaux docteurs de la scolastique.
 - Érasme fait ici allusion à la lettre de Bérauld du 16 mars 1518. (Nº 14.)

Testamentum rursum à me non æstimandis sudoribus novatum. unà cum annotationibus accessione non mediocri locupletatis. Exiit autem felicibus, ut videtur, auspiciis, non modo Romani Pontificis titulo, verum etiam Leonis vocabulo commendatum, quo non aliud nomen orbi Christiano gratius..... Quos prioris editionis novitas nonnihil offenderat, hi nunc resipiscunt et errorem agnoscunt suum. Qui hactenus è putribus lacunis perturbatam quandam ac frigidam Theologiam hauriebant, nunc è purissimis fontibus Christi et Apostolorum haurire malunt. Priorem editionem candidissimus quisque et eruditissimus amplectebatur..... Hanc mire consentientibus calculis approbant omnes, exceptis perpaucis. Quorum alii stupidiores sunt, quàm ut possint rectis rationibus coargui; alii superbiores, quam ut velint meliora discere; alii pertinaciores. quàm ut non pudeat in malè cœptis parum esse constantes; nonnulli natu grandiores, quam ut sperent se facturos operæ precium; quidam ambitiosiores, quam ut sustineant videri nescisse quicquam antehac, sed omnes ejusmodi, ut non referat talium ambisse suffragium.... Et inter hos vix quisquam est, qui nostra legerit.

Metuebant tyrannidi suæ, quidam etiam quæstui, si mundus resipisceret. Quid sibi persuaserint nescio, certè rudibus et indoctis persuadere conantur, linguarum cognitionem, bonasque, quas vocant, literas adversari Theologiæ studio, cum nullis disciplinis ea magis vel ornetur, vel adjuvetur. Hi (ut sunt omnibus Musis et Gratiis iratis nati) sine fine belligerantur adversus studia, sese nostris temporibus ad meliorem frugem erigentia. Summa verò victoriæ spes in meris sycophantiis illis est sita. Si libris agant, nihil aliud quàm suam traducunt stultitiam, simul atque inscitiam. Si rationibus conflictantur, nimirum superat manifesta veritas; tantúm apud imperitam plebeculam stultasque mulierculas vociferantur, quibus imponere facillimum est, præsertim religionis prætextu, cujus simulandæ miri sunt artifices. Prætexunt horrenda nomina, hæreses, antichristos : jactitant periclitari, nutareque religionem Christianam, quam ipsi scilicet suis humeris sustinent, atque his tam odiosis admiscent mentionem linguarum, ac politioris literaturæ. Hæc, inquiunt, horrenda dictu, nascuntur ex poetica, nam hoc vocabulo traducunt quicquid est elegantioris doctrinæ, hoc est, quicquid ipsi non didicerunt. Hujusmodi nænias non pudet etiam in sacris concionibus deblaterare, qui se præcones Evangelicæ doctrinæ haberi postulant.

..... Doleo.... quorundam amarulentis contentionibus labefactari



tranquillitatem studiorum ac rei Christianæ. Neque res jam intra argumentorum conflictationem consistit; atrocibus utrinque convitiis pugna crudescit, dentatis libellis res geritur, ac reciprocantibus maledictis tumultus in rabiem exit.... Hæc aliquoties parvis initiis orta, sæpenumerò vastissimum gignunt incendium, fitque ut malum, quod initio ceu leve negligebatur, paulatim auctum tandem erumpat in grave discrimen tranquillitatis Christianæ.

Hac quidem in re multum laudis debetur optimis monarchis, qui auctoritate sua dissidium hoc oriri cœptum sedarunt, velut *Henricus*, ejus nominis octavus, apud Anglos, *Franciscus*, hujus nominis primus, apud Gallos....

Proinde mihi videtur Tua Sanctitas rem factura Christo longe gratissimam, si contentionibus hujusmodi silentium indixerit, atque id præstet in orbe toto Christiano, quod Henricus et Franciscus in suis uterque regnis præstitere. Tua pietas summos Reges redigit in concordiam; superest ut per eandem et studiis sua reddatur tranquillitas. Id fiet sì, tuo jussu, homines qui loqui non possunt, desinant obgannire politioribus literis, et ad benedicendum elingues desinant in linguarum studiosos maledicere, sed suam quisque professionem gnaviter tueatur citra contumeliam alienæ. Ita fiet ut graviores illæ, quas vocant, facultates, Theologia, Jurisprudentia, Philosophia, Medicina, harum literarum accessione non mediocriter adjuventur......

29

HENRI-CORNELIUS AGRIPPA à Le Fèvre d'Étaples. De Metz (au mois d'octobre) 1519.

Agrippæ Opp. Pars II, epa 35a, p. 750.

SOMMAIRE. Je n'ai pas répondu à votre lettre du 20 juin, parce que je me suis souvent absenté de Metz, pour les affaires de la ville. J'ai cependant terminé la Défense développée de mes Thèses et j'en ai remis une copie au théologastre anonyme, qui est réellement Claude Salin. Je vous en enverrais une pareille, sans mon prochain départ pour l'Allemagne. Quand vous la recevrez imprimée, elle ne vous déplaira pas, paisqu'elle déplait si fort à ces Sophistes, dont le courage se réduit à nous attaquer par derrière et à nous accuser d'hérésie devant un peuple crédule. Envoyezmoi vos commentaires sur Richard de St-Victor.

Henricus Cornelius Agrippa Jacobo Fabro Stapulensi S. D. Quas à 20 Junii ad me scripsisti literas, integerrime Faber, et



humanissimas et gratissimas, accepi : post quod tempus alias ex te accepi nullas, nec ego tibi aliquid respondi. Hoc ideò tibi significo, ne quis nostrum mutuis literis sese fraudatum existimet, atque si tu alias ad me dedisti, quas ego non acceperim, me aliquando negligentiæ vel ingratitudinis arguas. Causa verò, cur intra tantum temporis, ego tibi responsurus non scripserim ea est: tum quia opportunus defuit nuntius, tum quia pro Republica civitatis hujus sæpè absens fui ².

Nihilominus tamen complevimus interim et perfecimus Defensionem propositionum nostrarum ⁵, etiam multò ampliori volumine quàm arbitrabamur, ejusque copiam jam tradidimus adversario illo theologastro innominato, ut quem suorum scriptorum puduit, sed non inaniter præsumpto, atque nunc apertè cognito, fratri *Claudio Salini*, doctorculo Parisiensi, ordinis Prædicatorum Metensis conventus Priori. Tibi verò, quod maximè debeo, duplum missurus eram, nisi deesset mihi notarius, urgeretque instans meus discessus in *Germaniam* ⁶. Mittam autem aliàs vel manu scriptam, vel typis excusam, quæ, ut arbitror, tibi non admodum displicebit, eoque minus, quò istis sophistis placeat quàm minimè: qui cùm aperto Marte contra nos nihil valeant, per cuniculos furtivè adoriuntur, sagittantes in occulto, et apud imperitum credulumque vulgus nos erroris insimulant, deferentes nos tanquam de *hæresi* et insanis opinionibus ⁵. Cæterùm, quod cupio, mittas ad me com-

- ^a Agrippa était conseiller et avocat de la ville de Metz.
- ³ Voyez Agrippæ Opp. P. II, p. 594-663. Ce travail plus développé, porte le titre suivant: « Defensio Propositionum prænarratarum contra quemdam Dominicastrum illarum impugnatorem.... » On y trouve (p. 661) ce passage intéressant relatif à Érasme et à Le Fèvre: « Non desunt india ac pestilentes detractores, qui tecum calumnientur Erasmum Roterodamum atque Jacobum Fabrum Stapulensem, quem Parisienses quidam theologistæ— eo quòd ineptam hanc Novi Testamenti traductionem quam tu et tui similes homunculi sophistæ, Hieronymo intitulatis, ipse Faber, adductis argumentis, illam Hieronymi esse negasset, hæreseos damnare voluerunt, seipsos interim non sine totius Sorbonæ ignominia, imperitiæ ac malignitatis infamia perpetud et ubique denigrantes. » (Voyez dans le Commentaire de Le Fèvre sur les épitres de saint Paul: « Apologia quòd vetus interpretatio Epistolarum beatissimi Pauli, quæ passim legitur, non sit tralatio Hieronymi.»)
- * Il n'obtint son congé que le 25 janvier 1520, et se retira aussitôt à Colome.
- ⁵ Les moines de Metz ne se contentaient pas de déclamer contre l'hérésie. Le Dominicain *Nicolas Savini*, inquisiteur de la foi à Metz, voulait faire mettre à la question une pauvre paysanne d'un village voisin, sur le simple soupçon



mentaria mea [tua?] in *Richardum de Sancto Victore* ⁶ meis expensis. Valdè enim et jamdudum desideravi. Vale fœlicissimė. Ex civitate Mediomatricum. Anno 1519.

30

LE FÈVRE D'ÉTAPLES à H.-C. Agrippa. De Paris, 14 novembre 1519.

Agrippæ Opp. Pars II, epa 36a, p. 750.

SOMMAIRE. Je loue le courage que vous montrez en rétablissant l'histoire vraie de Ste.

Anne, mais je prévois que vous vous ferez beaucoup d'ennemis. Songez à tout ce qu'a souffert l'excellent Reuchlin! Les ordres monastiques seront-ils plus cléments pour Agrippa! Si vous publiez votre livre, prenez toutes vos précautions. Les attaques de ces gens-là sont perfides; sans s'inquiéter de leur conscience, ils résistent même à une vérité reconnue. Que votre style soit pur et élégant, car notre époque produit de merveilleux censeurs. Les critiques de vos amis d'Allemagne vous seront d'autant plus utiles, que ma dissertation sur Ste. Anne a suscité beaucoup de réfutations. Je vous aurais envoyé la plus récente in-extenso; mais pendant les derniers mois j'ai été nomade, et d'ici à une année environ je ne reviendrai pas à Paris.

Jacobus Faber Stapulensis Henrico Cornelio Agrippæ S. D.

Patri Cælestino¹ et præsentium tabellario tantum ad te dedi literas, vir humanissime, et libellos ad te ferendos, quos haud dubito te recepisse. Generosum spiritum, quem ad defensionem Annæ, genitricis Deiparæ virginis, concepisti, laudo; tristor tamen, quòd multorum conflabis tibi malevolentiam. Reuchlin³. vir optimus

qu'elle pouvait bien être hérétique, puisque sa mère avait été brûlée comme sorcière. Agrippa protesta en vain contre cette barbarie; mais ses généreux efforts eurent du moins un résultat: la procédure ayant été, grâce à lui, exactement suivie, l'accusée fut reconnue innocente et l'on imposa une amende à ses accusateurs. (Voyez l'histoire de ce procès dans l'ouvrage d'Agrippa « De incertitudine et vanitate scientiarum declamatio invectiva. » Cap. XCVI. De arte inquisitorum.) On n'est pas étonné, après cela, qu'Agrippa ait pu s'exprimer, au sujet de Metz, de la manière suivante: « Nunquam unquam alicubi locorum fui, unde abirem libentius, quàm ab hac omnium literarum virtutumque noverca.... civitate Metensi. » (Lettre du 2 juin 1519. Opp. Pars II, ep³ 33^a.)

- ⁶ Richard, chanoine de St.-Victor, auteur du douzième siècle.
- ' Le P. Claude Dieudonné, qui s'était déjà rendu à Paris, au printemps, pour les affaires de son Ordre. Voyez les N° 21 et 23.
 - ³ Voyez les No 2 et 3. Le Fèvre aurait pu ajouter que les amis de Reuch-

pariter et doctissimus, multa passus est. Nescio, an minore pertinacia omnes fermè ordines tutari velint suam trinubam et triparam Annam. Abusum popularem nihil formidabunt dicere esse Ecclesiæ usum et sanctionem.

Si opus emittis ⁵, vide, ut omnia cautè, quia, ut scribis ⁴, per cuniculos clanculè adoriuntur, quærentes sagittare in occulto, et, neglecta conscientia, vero etiam noto repugnant. Vide etiam, ut omnia pura sint et tersa, si sis emissurus: quia tempora nostra miros ferunt censores, qui omnia fastidiunt, nisi cultum eloquentiæ præ se ferant ⁵. Non dubito te habere amicos præcipuè Germanos, quibus committas tua recognoscenda, qui benevoli, eruditi et elegantes. Fuerunt, et multi jam sunt, qui contra disceptationem meam de Anna scripserunt, tum Franciscani, tum Carmelitæ; latet me tamen adhuc sua se scripta emisisse. Et nunc sesquiannus fluxit, à quo scripsit Carmelita codicem tribus conclusionibus, disceptationem nostram ⁶ evertere molitus; sed machina admodum barbara. Conclusiones illas ad te mitto: et si tempus adfuisset, misissem integrum codicem. Sed per hos [menses?] divagatus 'sum', neque per annum fermè figam pedem Parisiis ⁸. Requiris Richardum ⁹. Hunc

lin se ressentaient encore de la haine des Dominicains. Voyez la lettre d'Érasme à l'évêque de Rochester, 17 octobre 1519. « Miseret me Fabri, viri nimirùm optimi, qui Lutetiæ non mediocri gravatur invidia, præsertim Dominicanorum, potissimum ob hoc quòd dictus sit favere Capnioni. » (Erasmi Epp. ed. cit. p. 511.)

- ³ Voyez le N° 29, note 3.
- 4 Dans le Nº 29, vers la fin.
- ⁵ Érasme retraçant les progrès des sciences depuis 80 ans, s'exprime comme suit, au sujet du style usité dans les œuvres théologiques: « Hactenus è doctorum centuriis excludebantur, qui paulò politius loquerentur.... atque illud protinus erat in promptu: « Grammaticus est, non philosophus; rhetor est, non jurisconsultus; orator est, non theologus. » Sed brevi, ni fallor, rebus in diversum commutatis.... non phas erit cuiquam sibi sapientiam vendicare nisi simul adfuerit pedissequa eloquentia, quam divus Augustinus non vult usquam ab hera sua digredi. » (Lettre à Boniface Amerbach, 31 août 1518. Le Clerc, p. 350).
- ⁶ Voyez au N° 23, note 3, le titre de cette dissertation, qui fut réimprimée en 1519.
- 7 Nous avons vu (N° 25) que Le Fèvre était encore à Paris le 20 juin. Il visita dès lors plusieurs monastères dans l'intérêt de ses études, comme il nous l'apprend dans la préface d'un livre qu'il publia au mois d'août, même année. C'étaient les « Contemplationes Idiotæ : de amore divino, de virgine Maria, de vera patientia, etc. » (V. Graf, op. cit., p. 94.)
 - 8 On ne sait pas où Le Fèvre passa l'année 1520.
 - Voyez le Nº 29, à la fin.



per harum tabellarium ad te mitto; et scias, nil apud me esse, quod non sit tuum, cùm animum meum habeas. Vale, vir à me meritò omni benevolentia prosequende. Parisiis, decimo quarto Novembris, 1519.

31

N. N. aux Théologiens de bonne foi '. (De Wittemberg), en mars 1520.

Lutheri Opera (sine loco), 1520, in-4°.

SOMMAIRE. L'éditeur des œuvres de Luther souhaite que les théologiens enseignent enin au monde la doctrine de Christ, et qu'ils ne se hâtent pas d'accuser d'hérésie les gens de bien qui préfèrent l'Évangile aux docteurs scolastiques. Il déplore les sentiments injustes de quelques théologiens de Paris envers Le Fèvre d'Étaples.

Ad Candidos Theologos.

Habetis hic Reverendi patris Martini Lutherii theologicas lucubrationes, quem plerique putant velut Danielem quendam à Christo tandem nos respiciente, missum, ut abusus aliquot, Theologis Evangelicam ac Paulinam Theologiam cum veterum commentariis juxtà negligentibus, et circa meras ampliationum, restrictionum, appellationum, ac verè parvorum logicalium nugas occupatis, in ecclesia sua natos, hic coarguat. Atque utinam omneis Theologos à lethargo tandem expergelieri contingat, ut omissis fraternalibus somniis, summis dictum oportuit, Evangelicam philosophiam malint quam Aristotelicam, Paulinam quam Scoticam, - ut deinceps Hieronymum, Augustinum, Ambrosium, Cyprianum, Athanasium, Hilarium, Basilium, Jo. Chrysostomum, Theophylactum anteponant Lyrano, Thomæ, Scoto, et cæteris opiniosis Scholæ disputatoribus, ut Christum non ad mundum trahant, quod tam passim facit Aquinensis ille Thomas, sed mundum ad Christi doctrinam erudiant, ut non aliud dicant in scholis, dum agunt comædias, aliud domi, apud populum aliud, aliud apud amicos familiareis, — ut non fa-

¹ Cette pièce se trouve en tête de l'ouvrage intitulé: « Prima Pars Operum reverendi patris, ac sacræ Theologiæ doctoris Martini Lutherii, Augustiniani Wittenbergensis. » (s. l.). A la fin: Mense Martio. Anno M.D.XX. Deux parties en 1 vol. in-4° de 687 pp.

cili de causa, aut etiam non causa, bonos viros cum ipsis ineptire nolentes hæreticos pronunciare conentur, quosdam Parisiensis Scholæ Theologos imitati, qui Jacobum Fabrum Stapulensem, eruditionis et integritatis columen, quòd ineptam istam Novi Instrumenti versionem, adductis argumentis, esse Hieronymi negasset, hæreseos damnare voluerunt, seipsos interim non citra academiæ totius ignominiam, apud totum orbem, et omnem forsan posteritatem, imperitiæ et invidiæ atque malignitatis notantes *! Sed cogitent Scholasticas opiniones nequaquam fieri debere Christianorum onera. Cogitent mundum, passim nunc emergentibus studiis, resipiscere, Laïcos non tam crassos quàm fuerunt olim 3. Christum et Paulum in primis ament, spirent, complectantur, et comperient quædam secus habentia quàm quæstionistæ hactenus docuerunt. Itaque, fratres, tempus est nos à somno surgere. Bene valetote, candidi Theologi.

32

GLAREANUS à Zwingli à Zurich. De Paris, 1er novembre 1520.

Zuinglii Opp. VII, p. 151.

SOMMAIRE. Malgré l'attitude peu favorable de l'université de Paris, les livres de Luther sont toujours accueillis en France avec une grande faveur.

..... Nunc de Luthero audi nova. Universitas Parisiensis, quando-

- ⁹ Ce dernier paragraphe est reproduit presque littéralement par H.-Cornelius Agrippa. (Voyez le N° 29, note 3.)
- Justus Jonas développe éloquemment la même pensée sur les progrès de la Réforme, dans sa « Defensio pro conjugio sacerdotali adversus Jo. Fabrum Constantiensem, » datée de Wittemberg, le 10 août 1523 : « Præter te unum, opinor, omnes qui utcunque communis sensus compotes sunt, vident nunc in quem potissimum usum Deus, in hoc sæculorum fine, in his novissimis diebus Typographiæ divinum artificium protulit. Vides linguas, Græcam, Latinam, Hæbraïcam, breviter omne cruditionis genus, servire Evangelio. Hæc opera Dei vos non respicitis, hunc tam celerem et mirabilem cursum Verbi in omnes gentes non consideratis.... Eliminata est barbaries, profligati è Theologorum scholis Sophistæ; asseritur quotidie magis ac magis syncera Theologia et puritas Evangelii. Cessant frigidæ illæ cærimoniæ, reflorescunt unà cum doctrina spiritus, exercitia quoque pia et spiritualia.»



quidem ad eam ipsam disceptatio inter Geckium et Lutherum delata fuit, tanquam ad judicem *. posteaquam audivit, damnatum Lutherum a Pontifice Maximo, ipsa, quæ quosdam articulos fortassis vellicatura erat, nunc judicio supersedit. Nulli libri avidius emuntur ⁵. Audivi a bibliopola quodam, qui ait, sese Francivadi ⁴ nuperis nundinis ⁵ vendidisse Exempl. [aria] 1400, quot nunquam antea alicujus auctoris. Passim bene dicitur Luthero ⁶. Verùm monachorum longa est catena. Salutat te S. P Q. R. ⁷ atque ego imprimis. Vale. Lutetiæ, ad Cal. Nov. 1520.

33

ERASME DE ROTTERDAM à Alexandre, secrétaire du comte de Nassau.

De Louvain, 13 mai 15214.

Erasmi Epp. Le Clerc, p. 1695.

SOMMAIRE. On injurie Luther sans le réfuter. Le Fèvre d'Étaples a été dénoncé, devant le roi François I, comme étant l'un des précurseurs de l'antechrist. Les idées

- ' Il veut parler de la dispute soutenue par Luther à Leipsic contre le théologien Eckius, du 4 au 14 juillet 1519.
- Bulæus dit qu'on apporta à Paris beaucoup d'exemplaires de la « Dispute de Leipsic,» et il cite la note suivante de Jn Nicolas, receveur de la nation française à l'université de Paris : « Die 20 Januar. (1520) comparavi 20 libros intitulatos : « Disputatio inter eyregios viros et doctores Joa. Eckium et M. Lutherum, » ex ordinatione Nationis, ad conclusionem Universitatis, distribuendos deputatis, et illis qui vellent eorum opinionem referre in præfata Universitate. » (Opus cit. VI, p. 109.)
 - Voyez le Nº 22, note 2.
- * Les éditeurs de Zwingli et Le Clerc adoptent Francinadum. Il faut lire Francivadum, qui est la traduction de Frankfurt.
 - ⁵ En septembre.
- ^a Glareanus est bien plus explicite dans sa lettre à Myconius, datée de Paris, le 7 avril 1521. «..... De Luthero quid scribam nihil habeo. Unum hoc scio, doctissimos quosque de doctrina et viro sentire optimè; cæterùm modum fortassis duriorem cepisse putant, verùm id irritatoribus ascribunt. » (Inédite. Collection Simler, à Zurich.)
 - ⁷ Senatus populusque romanus. Voyez le Nº 12, note 1, à la fin.
 - ¹ L'édition de Le Clerc date du 13 mars. Ce doit être une faute d'impres-

.... Bulla igubet, ut prædicent adversus Lutherum, hoc est, ut opiniones illius refellant testimonio Sacrarum Litterarum, ac diversa melioraque doceant. Nunc nullus est, qui sumat calamum ad refellendum illum, quum id efflagitant omnes; nullus redarguit, tantum convitiantur, sæpe etiam mentientes... Apud Regem Galliæ Carmelita quidam dixit in concione, venturum Anti-Christum; jam quatuor esse Præcursores: Minoritam nescio quem in Italia, Jacobum Fabrum Stapulensem in Gallia, Reuchlinum in Germania, Erasmum in Brabantia Nemo credat, quam late Lutherus irrepserit in animos multarum gentium, et quam alte insederit libris omni lingua quaquaversum sparsis....

34

ÉRASME DE ROTTERDAM à Nicolas Éverard. De Malines, (au mois de mai) 15214.

Erasmi Epistolæ, ed. Le Clerc, p. 1697.

SOMMAIRE. Quels sont les principaux adversaires de Luther à Paris. On y a fait disparaître par le poison plusieurs de ses partisans déclarés. Réflexion ironique d'Érasme à ce sujet.

..... Parisiis duo potissimum impugnant Lutherum: Querquo 1,

sion. Érasme dit dans la même lettre: « Mussant hic nescio quid de terrifico Mandato Caroli, » et Le Clerc ajoute en note: « Edictum Imperiale intelligit, datum Wormatiæ 8 Maii, anno 1521. »

- 3 La bulle pontificale du 15 juin 1520.
- ³ Érasme raconte le même fait dans sa lettre à Louis Guillard d'Espichellière, évêque de Tournay, datée du 17 juin 1521 (Le Clerc, p. 646), et il fait suivre son récit de cette réflexion: « Hæc qui audent, nonne summos Principes aut pro stupidis habent, qui nihil intelligant et credant omnia, aut pro pessimis....? » Il n'est pas inutile de rappeler que la condamnation de la doctrine de Luther par la Sorbonne (15 avril 1521) était un grand triomphe pour les adversaires des idées nouvelles. (Voyez ci-dessous le N° 38, note 4.)
- La présente lettre, datée « Mechlinià raptim ex diversorio, » doit vraisemblablement se placer entre celle qu'Érasme écrivait de Louvain le 14 mai, et celle qu'il datait d'Anvers, le 24. (V. Le Clerc, p. 644.)
- * Guillaume Duchène (en latin à Quercu ou Quercinus), docteur de Sorbonne.



Normannus, seniculus virulentus, et Bedda Standonchensis, truncus verius quam homo. Res, ut audio, nunc agitur venenis: Parisiis sublati sunt aliquot, qui Lutherum manifeste defendebant 3. Fortassis hoc in mandatis est, ut, quoniam aliter vinci non possunt hostes Sedis Romanæ (sic enim illi vocant, qui harpyis illis non per omnia obsequuntur), veneno tollantur cum benedictione Pontificis. Hace arte valet Aleander 4. Is me Coloniæ impensissime rogabat ad prandium 5; ego, quo magis instabat, hoc pertinacius excusavi... Hæc liberius apud te etfudi, vir optime. Cavebis ne hæc epistola aberret in manus multorum; nam Germani evulgantquidquid nacti fuerint....

35

MARGUERITE D'ANGOULÈME ' à Guillaume Briçonnet. (De Bourgogne? avant le 19 juin 1521.)

F. Génin. Lettres de Marguerite d'Angoulème. Paris, 1841, in-8°, p. 155.

Copie contemporaine. Bibliothèque impériale. Supplément français, n° 337, folio 1.

SOMMAIRE. Marguerite reclame pour son mari et pour elle-même les prières de l'évêque de Meaux. Elle désire qu'il lui envoie Michel (d'Arande).

Monsieur de Meaux, congnoissant que ung seul est nécessaire, [je] m'adresse à vous pour vous prier envers Luy vouloir estre

- ³ Cette accusation si grave n'est reproduite, que nous sachions, par aucun contemporain. Érasme la renouvela en 1526, à propos de la mort d'Antoine Papilion et d'Antoine Du Blet. (Voyez sa lettre à François I du 16 juin 1526. Epp. ed. cit. p. 944.)
- ' Jérôme Aléandre, né en Albanie (1480), avait professé avec distinction la littérature grecque et latine à Paris (1508-1513). Il devint ensuite chancelier de l'évêque de Liége, bibliothécaire du Vatican et nonce papal en Allemagne (1520). Érasme laisse percer mainte fois le ressentiment qu'il nourrissait contre Aléandre; il l'accuse de l'avoir desservi auprès de l'empereur et de quelques évêques, d'ètre un ennemi caché, etc. (Voyez De Burigni. Vie d'Érasme. Paris, 1777, t. II, p. 191 et suivantes.)
- ⁸ Érasme se trouvait à Cologne en novembre 1520, lorsque Aléandre vint demander à Charles-Quint de faire brûler dans tout l'Empire les ouvrages de Luther, et de livrer Luther à la cour de Rome. (Voyez la lettre d'Érasme du 11 novembre 1520. Epp. p. 592.)
 - ' Marguerite d'Angoulème, sœur unique de François I, naquit à Angou-

par oraison moyen qu'il Luy plaise conduire selon sa saincte volonté M. d'Alençon², qui, par le commandement du Roy, s'en va
son lieutenant général en son armée³, que, je doubte, ne se départira sans guerre. Et pour ce que la paix et la victoire est en Sa
main, pensant que, oultre le bien publicq du royaume, avez bon
désir de ce qui touche son salut et le mien, [je] vous employe en
mes affaires, et vous demande le service spirituel; car il me fault
mesler de beaucoup de choses qui me doibvent bien donner
crainte. Et encores demain s'en va ma tante de Nemours en Saroye. Par quoy vous faisant les recommandacions d'elle et de moy,
et vous priant que, si congnoissez que le temps feust propre, que
maistre Michel peust faire ung voyage, ce me serait consolacion,

lème le 11 avril 1492. Privée de bonne heure de son père, elle dut à la sollicitude de Louis XII, son tuteur, une éducation solide et complète. Marguerite avait reçu en partage les plus beaux dons : une intelligence très-vive, l'amour des études sérieuses, la modestie et une inépuisable bonté. Aussi fut-elle l'objet de l'admiration universelle, lorsque en 1515 elle parut à la cour. François I appréciait infiniment les rares qualités de sa sœur, qui lui témoigna toujours l'affection la plus tendre et la plus dévouée; il l'appelait « sa mignonne. » Il ne prenait aucune décision importante sans la consulter, en sorte qu'on a pu dire avec raison qu'elle fut « son bon génie. » Théodore de Bèze lui rend ce bel hommage : « Francisco Regi fratri Margaretam sororem adjungere fas esto, dignam licet quæ vel in ipsius sacrarii penetrali collocetur: fœminam ut ingenii elegantia et acumine fratri parem, sic pietatis cognitione et juvandæ Christi Ecclesiæ zelo, quo fratris iras . . . temperavit, et cui conservatos plurimos optimos viros debemus, laude diquam sempiterna: quanvis ipsius gloriæ nonnullam in ultima tandem ipsius ætate credulitas labem adsperserit.» (Icones.) - Le témoignage que rend à cette princesse l'historien moderne de François I n'est pas moins favorable : « Les savants lui étoient chers, les malheureux lui étoient sacrés, tous les humains étoient ses frères, tous les Français étoient sa famille. Elle ne divisoit point la société en orthodoxes et en hérétiques, mais en oppresseurs et en opprimés, quelle que fût la foi des uns et des autres; elle tendoit la main aux derniers, elle réprimoit les premiers sans leur nuire et sans les haïr. Il y a bien loin de ces grâces, de ces douces vertus d'une princesse aimable, au zèle du syndic Béda qui guettoit les hérétiques, et du conseiller Verjus qui les brûloit. » (Gaillard, op. cit. III, 545.) — Voyez aussi la notice sur Marguerite par M. Génin et l'article Marguerite d'Orléans dans la France Protestante de MM. Haag.

- * Charles, dernier duc d'Alençon, qu'elle avait épousé en 1509.
- ³ Il fut mis à la tête de l'armée de Champagne.
- ⁴ Philiberte de Savoie, sœur de la reine-mère. La mort de Julien de Médicis l'avait rendue veuve à l'âge de dix-huit ans (1516).
- ⁵ Michel d'Arande, natif des environs de Tournay. Il était l'un des amis intimes de Le Fèvre d'Étaples.



que je ne quiers que pour l'honneur de Dieu, le remettant à vostre bonne discrétion et à la sienne.

La toute vostre, MARGUERITE.

36

MARGUERITE D'ANGOULÉME à Guillaume Briçonnet. (De Bourgogne? après le 19 juin 1521.)

Inédite. Bibl. impériale. Suppl. franç. nº 337, fol. 6 a.

SOMMAIRE. Marguerite prie Briçonnet de continuer à la diriger dans le chemin du salut, et elle l'assure qu'il pourra compter sur sa protection, quand il aura des affaires à la cour.

Je loue de toute ma puissance Le seul bien neccessaire ¹, qui, par sa bonté, permect à celle qui se peult dire moings que rien tant de grace, que d'avoir eu, par vostre lettre et celle de M° Michel ¹, occasion de desirer commancer d'entendre le chemin de salut. Et, puisqu'il Luy plaist avoir ouvert l'œil par nature aveuglé, et, par vostre bon moyen, l'avoir tourné du cousté de la lumière, je vous prye en l'honneur de Luy, que, par faulte de continuer voz tant salutaires lettres, ne le laissez en paresse se reclore, mais par coustume de fructueuse leçon rompez la trop grande ignorance de mon entendement.....

Je vous prie que ceste charité ne me soit desnyée, et je m'oblige que, ainsy que serez mes bons advocatz envers Le tout³, il Luy plaira me faire estre la vostre en ceste court, en toutz les affaires que me vouldrez employer.... J'espère que sy les pères 4 viennent

- ¹ Briçonnet avait écrit à Marguerite le 19 juin 1521, en répondant à la lettre précédente: « Joieulx ay esté, Madame, veoir par les lettres qu'il vous a pleu m'escripre, que cognoissez ung seul neccessaire, ou, pour mieux parler, qu'Il se face cognoistre en vous; car Il est sa cognoissance et ne se peult que en Luy-mesme estre congneu. »
 - ¹ Voyez la lettre précédente.
- 3 « Le tout, le seul nécessaire, la seule bonté » sont des expressions familières à Marguerite, quand elle parle de Dieu.
- 4 Il est probablement question ici des Pères Cordeliers de Meaux, auxquels Briconnet défendit, en 1521, de représenter dans leur église, ou quel-

icy, qui[qu'il] leur sera respondu selon vostre conseil. Dieu me doint grâce d'y faire selon son sainct vouloir, en sorte que, après nos petiz labeurs, puisse par sa miséricorde éternellement le louer avec vostre saincte compagnie ⁵.

la toute vostre M.

Jhesus Maria.

37

UN MOINE ' à H.-C. Agrippa. D'Annecy, 26 juin 1521.

Agrippæ Opp. Pars II, lib. III, epa 7a, p. 784.

SOMMAIRE. Je suis heureux d'apprendre que vous résidez à Genève. Écrivez-moi ce qu'il advient de Luther. Je désire vivement possèder sa traduction des Psaumes et la seconde edition du Nouveau Testament d'Érasme.

Doctissime Doctor, cognovi serò, te Gebennis jamdudum adesse *. Quamobrem ineffabili gaudio gavisus sum, cum hic sperarem adhuc tuam mihi desideratam faciem videre, et tua ipsius erudi-

que part que ce fût, St. François stigmatisé. L'affaire fut portée au Parlement, qui sanctionna par des peines très-graves la décision de l'évêque de Meaux. (Voyez Toussaints Du Plessis, op. cit. I, 331.)

- ⁵ Elle vent parler des théologiens et des savants que Briçonnet avait attirés dans son diocèse. (V. ci-dessous le N° 38, note 10, à la fin.)
- ' C'était probablement le P. Claude Dicudonné, qui avait quitté Metz pour Annecy. Voyez le N° 21 et le N° 40, note 2.
- ² Agrippa pratiquait la médecine à Genève depuis quelques mois. Il était parti de Cologne vers la fin de mars, et il s'était d'abord rendu à Metz pour y visiter ses amis. La maladie de sa femme, qui mourut dans cette ville, l'y retint sans doute pendant quelques semaines. On peut donc placer approximativement au mois de mai 1521 son arrivée à Genève. (Voyez Agrippæ Opp. Pars II, p. 783 à 785. Lettres du 24 février, du 19 mars et du 19 juillet 1521.)

Agrippa avait déjà fait un séjour à Genève avant l'année 1517, et il paraît même qu'il eut un moment l'intention de s'y fixer, à son retour d'Italie. (Voyez dans les Archives de la Société d'Hist. du canton de Fribourg, t. II, 1858, le mémoire de M. Alexandre Daguet, intitulé « Cornélius Agrippa chez les Suisses. » La biographie complète de ce philosophe se trouve dans Meiners. Lebensbeschreibungen berühmter Manner aus den Zeiten der Wiederherstellung der Wissenschaften. Zürich, 1795, 1 er Bd.)

tione perfrui, sapientique eloquio; verùm enim verò nego et inficias eo, ullam mihi aliquando conversationem cum quocunque fuisse amæniorem, quam tecum 3. doctissime mi Agrippa; atque utinam mihi perpetuam liceret tecum traducere vitam! Quod cum fieri haud quaquam possit, saltem literis tuis quantulamcunque voluptatem captare desidero, ut sciam, quid valeas, quid rerum nunc agas, atque antea egisti, an etiam receperis literas quas paulò post discessum nostrum ad te scripsi. Cupio etiam per te certior fieri, an secunda recognitio Erasmi 4 super Novum Testamentum sit typis excusa. Hanc jam mihi postulavi mitti a Bibliothecis de Lugduno, daturus pretium quod postularent. Item quid de Luthero 3 agitur, et an interpretatio sua super Psalterium sit expressa: hanc profectò vehementer cupio. Bene vale, mi eruditissime Agrippa, meque cum servis tuis annumera. Ex Anessiaco, sexta Kalendas Julii, Anno 1521.

38

GLAREANUS à Zwingli, à Zurich. De Paris, 4 juillet 1521.

Zuinglii Opp. VII, p. 176.

SOMMAIRE. Condamnation de Luther par les Triumvirs de la Sorbonne. Motif qui a engagé Le Fèvre d'Étaples à quitter Paris pour s'établir à Meaux.

.... Jam de Luthero' ut multa scribam non est visum operæ pre-

- ³ Les lettres suivantes nous apprennent que l'écrivain avait habité Metz, qu'il y avait formé des relations d'amitié avec Agrippa et reçu de lui quelques écrits de Luther.
 - 4 La seconde édition du N. T. d'Erasme avait paru en mars 1519.
- de Worms (avril 1521). Un des amis d'Agrippa lui écrivait de Metz, le 19 juillet: « Audivinus Lutherum ad Bohemos tutius profugisse, cujus vices nunc gerunt Huttenus ac Melanchthon. » Six mois plus tard on ignorait encore à Paris le sort de Luther. « De Luthero prorsus nihil nunc audimus, adeo ista bella omnia turbant. A Theologis Lutosis [i. e. Sorbonicis] damnatus, qui Parlamentum ad idem facinus adduxere. » (Glareanus Zuinglio. Lutetiæ, 12 Cal. Januar. (21 Dec.) 1521. Zuinglii Opp. VII, p. 156, où cette lettre est placée par erreur à la fin de l'année 1520.)
 - ' Voyez le N° 32.

tium, quum ex Scudis ² omnia facillimè intelligere potes. Magnus ille est. Matæologi nostri ³ sese dignum egere, ne scilicet vel nostra ætas Pharisæis careret. Damnarunt ⁴ Triumviri: Beda ⁵ (non tamen Venerabilis) Quercus ⁶ et quidam Christophorus ⁷. Nomina sunt horum monstrorum etiam vulgo nunc nota, Belua, Stercus et Christotomus. Mirum vero quàm Monachi omnibus practicis, ut vocant, nunc discursitent. Ego sane Lutheri penè nulla habeo opera ⁸. excepta unica Captivitate Babylonica ⁹, quæ mihi tam impense pla-

- ³ Les deux frères Tschudi, élèves de Glareanus.
- ⁵ Les docteurs de Sorbonne.
- ⁴ L'électeur de Saxe ayant écrit à l'Université de Paris pour lui demander son opinion sur la doctrine de *Luther*, *Beda* fit un rapport sur cette question, le 2 mars 1521, et, le 15 avril, la Faculté de Théologie répondit par une condamnation pleine des colères les plus extravagantes. Luther y était assimilé à Mahomet, et l'extermination par le fer et le feu invoquée contre lui et ses adeptes, comme le seul argument à employer. (Voyez Bulæus, op. cit. t. VI, pp. 116-127. D'Argentré. Collectio Judiciorum de novis erroribus, t. II, p. 11. Coquerel. Précis de l'Hist. de l'église réformée de Paris. Paris, 1862, p. 10.)

Bientôt après parut le livre de Mélanchthon, intitulé « Adversus furiosum Parisiensium Theologastrorum decretum Philippi Melanchthonis pro Luthero Apologia. Wittembergæ. » In-4°. La défense que le Parlement publia, le 13 juin 1521, d'imprimer et de vendre aucun livre qui n'aurait pas été examiné par l'Université, accrut probablement le succès de l'ouvrage de Mélanchthon. On peut l'inférer de ce que dit Bulœus: « Die 3 Octobris (1521) accepit Universitas à Curia Parisiensi admonitiones seu potius increpationes, quòd tam ignave pateretur edi et divendi libros suspectos et hæresim sapientes: impune enim proclamitari libellum Philippi Melanchthonis pro Martino Luthero, idque ferri ab Universitate, etc. »

- ⁵ Noël Bédier (en latin Natalis Beda), originaire de la ville de Mont-St.-Michel, docteur en théologie. D'après l'Hist. ecclés. de Bèze (t. I, p. 2), ce furent surtout Beda et Duchêne, « ces barbares docteurs de Sorbonne, » qui, par leurs persécutions incessantes, contraignirent Le Fèvre à se retirer de l'Université.
 - ⁶ Voyez le Nº 34, note 2.
 - 7 Son nom de famille nous est inconnu.
- * Un mois plus tard, Glareanus se félicita peut-ètre de ne posséder qu'un seul livre de Luther. Le Parlement fit publier à Paris, le 3 août, « que tous librayres, imprimeurs et aultres gens qui avoient aucuns livres de Luther, ilz les eussent à porter vers la dicte Cour dedans huict jours, sur peyne de cent livres d'amende et de tenir prison. » (Mémoires d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I, publiés par Ludovic Lalanne. Paris, 1854, p. 104.)
 - e « De captivitate Babylonica ecclesiæ præludium. » Cet ouvrage, qui



cuit, ut illam ab initio ad finem usque ter magna admiratione legerim, ubi, Deum testor, discernere nequeo, an eruditio illa summa animi istam libertatem, an ea παρρησία judicium vincat: ita exæquo mihi certare videntur. Longior esse nolui, quòd omnia Scudi et elegantius et brevioribus enarrare possunt. Faber Stapulensis ab urbe longe abest ad XX lapidem 10, neque ullam ob causam, quàm quòd convitia in Lutherum audire non potest, tametsi Quercunus 11 ille Theologus neque a Fabro 12 neque ab Erasmo etiam temperet. Tu interim vale, et ita perge ad astra tendere iter. Lutetiæ, 4. Non. Jul. 1521.

avait paru le 6 octobre 1520, fut réimprimé deux fois avant la fin de la même année.

10 Les tracasseries des Dominicains ne furent peut-être pas étrangères à la résolution que Le Fèvre formait déjà en novembre 1519 de s'absenter de Paris pendant une année. (Voyez le N° 30, notes 2 et 8.) S'il y revint à l'expiration de ce terme, ce ne fut pas pour longtemps, et il nous parait assez probable qu'il était fixé à Meaux depuis plusieurs mois, quand Briçonnet lui confia, le 11 août 1521, l'administration de la Léproserie. (V. Guy Bretonneau, p. 178.) Un document dont nous allons citer quelques passages peut servir à résoudre la question. C'est la dédicace des Hieroglyphica d'Orus Apollo, publiés à Paris en 1521, petit in-8° de 71 feuillets. Cette dédicace, adressée par Joannes Angelus à l'évêque de Comminges, est datée du 5 mars, et l'impression en a été faite avant celle de l'ouvrage lui-même.

· Curavimus hunc Orum Apollinem, Parisiis non antea græce impressum, in commoditatem studiosorum (qui nobiscum græcissant) tuo nomine in lucem emitti .. Curavimus et ob hæc potissimum, tum quod non infrequenter mihi iusseris, cum per æstatem ruri aliquando rusticabaris, ne tam iucundi authoris amœnis illis secessibus tuis lectione careres, tum quòd, ubi me ex veternoso aulicæ pigriciæ somno in exporrectiores cardinalitiæ, immò fabrilis philosophiæ vigilias remisisses, voluisti ex omnibus libris meis (quos mihi bona ex parte liberaliter contulisti) istum solum tibi relinqui... Igitur eo in præsentia fæliciter utere, aliis quoque pluribus postmodum usurus, si Angelum tuum, ut coepisti, semper benigne foveas, æquaturus (utinam superaturus) illos Antistites, vel reliquorum totius Galliæ munificentissimos venerandum Archiepiscopum Ebrodunensem, qui Dionysium Corrhonium virum utriusque linguæ doctissimum, magnis exornet donetque stipendiis, Dominum Meldensem, qui ter maximum illum Fabrum, præter Gerardum Ruffum, Franciscum Vatablum et alios amplexetur, nutriat, amplisque prorchat honoribus. Te clementissimus Iesus ex animi sententia semper sospitet! In collegio Cardinalis monachi. iij. nonas Martii. >

[&]quot; Voyez le Nº 34, note 2.

[&]quot; Voyez ci-dessous le Nº 43, note 10.

39

UN MOINE ' à H.-C. Agrippa. D'Annecy, 10 septembre 1521.

Agrippæ Opp. Pars II, lib. III, epa 9a, p. 786.

Sommaire. Je désire que vos affaires vous amènent près de moi, afin que nous puissions renouer nos anciennes relations d'amitié. Quelques dominicains de Savoie, persécuteurs de notre foi, ne craignent pas d'affirmer que Érasme, Luther, Reuchlin et Le Fèvre sont des antechrists.

Dici non potest, mi eruditissime doctissime que Agrippa, quantoperè et tuæ faveam gloriæ congratuler que, et eruditionem admirer:

ής πλέον εν πραπίδεσι μικρόν δ' έπι χείλεσι χείσθω,

ut verbis illius Nazianzeni utar, id est, cujus plus mentibus, scil. meis, parum autem in labris jacet. Sed. heus, tu meis epistolis non es accersendus, ut ad nos aliquando te transferas. expectabo interim. si aliqua tua negotia poterunt te nonnunquam ad nos deducere. Scis quo fervore tibi occurrerem et quo affectu te amplecterer. Vide quàm familiariter tecum agam, ceu tuæ Magnificentiæ oblitus. Sed ita tua me jam olim ocrupit humanitas, quæ hanc docuit impudentiam....

Quidam Magistri nostri cucullati Dominicæ factionis. et, ut credo, fidei nostræ persecutores (volui dicere inquisitores), casu quodam cellam nostram paucis elapsis diebus intraverunt, qui inter loquendum inciderunt in memoriam eruditissimi illius nostri Erasmi, et. post multa de eodem atque Luthero sinistrè delata tandem suum venenum ibidem evonuerunt: quatuor Antichristos nunc esse in regno Christi Doctores, Erasmum scil. Lutherum, Joannem Reuchlin et Stapulensem, deblaterantes. Vide, quæso, sycophantas, bonarum literarum persecutores!

Cæterûm, præsentium lator, vir bonis literis præditus et singulari eruditione munitus, cupit valdė tuam ipsius dominationem al-

^{*} En 1519, pendant le séjour d'Agrippa à Metz.



¹ Le P. Claude Dieudonné.

loqui: committas teipsum illi. Salutes, quæso, meo nomine reverendum illum virum doctissimum Dominum Officialem⁵. Bene tu, mi doctissime Agrippa, valeas cum libero tuo⁶ et tota familia. Ex cella nostra Amnessiaca, decimo Septembris, Anno 1521.

40

UN MOINE à H.-C. Agrippa. D'Annecy, 2 octobre 1521.

Ibidem, Pars II, lib. III, epa 10, p. 787.

SOMMAIRE. Conservez-moi la bienveillance que vous me témoigniez quand nous étions à Metz, et veuillez me communiquer l'ouvrage que vous venez de publier contre un docteur de Sorbonne. Étes-vous toujours aussi favorable aux écrits de Luther que vous l'étiez alors?

Miraberis forsitan, mi Agrippa, vir undecunque doctissime, quid me potissimum impulerit, hominem revera ἀνόπτον καὶ ἄμουσον, modica tantum familiaritate tibi junctum, ut ad te, virum tam splendidissimum, ultrò jam ter ' scribere presumpserim. Quod profectò desines admirari, si tuæ in me benevolentiæ, quam mihi gratis cùm Metis ' essemus præstitisti, oblivio [te] non ceperit : qua quidem me

- ³ Eustuche Chapuis, official de l'évêque de Genève, Pierre de la Baume. Il était entré dans ces fonctions le 17 août 1517, sous l'épiscopat de Jean Louis II de Savoie.
- ⁴ Théodoric, fils d'Agrippa. C'était le seul enfant qu'il eût eu de son premier mariage, contracté en 1509.
 - ' Voyez les Nº 37 et 39.
- 'Voyez sur le séjour d'Agrippa à Metz le N° 21, note 1-2, et le N° 29, note 5. Si l'on examine attentivement quatre lettres non datées qu'Agrippa reçut du P. Célestin Claude Dieudonné, pendant l'hiver de 1518 à 1519, il ne sera pas difficile de reconnaître ce religieux dans le moine anonyme d'Annecy. Ces lettres nous apprennent en effet que des rapports intimes s'étaient établis entre le P. Dieudonné et Agrippa, à la suite d'une conférence théologique tenue par ce dernier chez les Célestins de la ville de Metz. Le moine écrivait à celui qu'il appelait son maître: « Utinam tuæ saluberrimæ doctrinæ coram præsentia tua semper adhærere possem, nec à vestigiis tuis avelli aliquando contingeret! » Mais ces relations entre le P. Dieudonné et Agrippa ayant été, pour le premier, l'occasion de tracasseries suscitées par les autres religieux, Agrippa lui écrivit à ce sujet: « Vos frères murmurent

nimiùm in te audacem reddidisti. Jam verò non possum non deamare plurimum tuam ipsius mirabilem doctrinam, et præclarissimam eloquentiam, qua meipsum præ cæteris inflammasti, et nonnihil illustrasti. Audivi ego ex tua officina fælicibus auspiciis profectam esse quandam eruditissimam Apologiam adversus *Metensem Priorem* ³. Quæso ejusdem me aliquando participem efficias. Ego sanè existimo, ingentem accessionem fore meæ tenui bibliothecæ, posteaquam illi quicquam tuarum lucubrationum fuerit additum. Cæterùm, obsecro, mihi scribere dignetur tua præclara Dominatio, quid nunc sentiat de *Lutheranis lucubrationibus*. Non te præterit, arbitror, qualiter apud *Metenses* mihi nonnulla *Lutherana* communicare dignatus sis, eaque mira laude extulisse.

Spargitur quaquaversum in tota hac Sabaudia fama tua. Sum ego valde avarus visendi tui. Si fuerit nonnunquam mihi facultas et bona valetudo, visam te. Deo optimo juvante. Quod si libuerit interea te huc aliquando recipere, quod maxime velim, nemini erit optatior accessus tuus, quam mihi: quippe qui tuo ipsius auxilio et consilio haud modicum indigeo. Vale, mi doctissime Agrippa, cum libero tuo et tota familia. Reverendum Dominum Officialem. Eustochium Schapusium 4. saluta meis verbis, virum revera totius Sa-

peut-être de nos relations. Laissez faire ces séducteurs et ces calomniateurs, puisque vous avez appris de l'Apôtre, que tous ceux qui veulent vivre selon Jésus-Christ souffriront la persécution. Adieu. Venez me voir avant votre départ. Le P. Dieudonné remercia le philosophe de ses témoignages d'amitié et lui adressa les paroles suivantes, qui nous paraissent achever d'établir la vraisemblance de notre conjecture : « Mitto ad charitatem tuam opera Erasmi et Fabri Stapulensis, quæ mihi tam charitativè communicasti. Hos equidem doctores tecum inter cæteros amplecti et sequi proposui: quippe quos in syncera Sacræ Scripturæ veritate ambulare conspicio.... Tu constans esto pro veritate tuenda... ut veritas illucescat. > (Voyez Agrippæ Opp. Pars II, lib. II, epp. xx-xxv, p. 740-743.) — Ces passages nous montrent qu'Agrippa ne négligeait aucune occasion de se renseigner sur les progrès de la Réforme. Esprit curieux, caractère sociable, il communiquait volontiers à ses amis les nouvelles et les livres qu'il recevait d'Allemagne. Son rôle de nouvelliste dut par conséquent toucher de bien près à celui d'initiateur. Nous en trouvons une autre preuve dans une lettre que lui écrivait, le 9 octobre (1522), un habitant de Chambéry, qui était en relation avec le chancelier ducal: « Expectabam, ut mitteres inventarium codicum quos ex Germania attulisti. Rogo ne frustratum me reddas opinione mea: et si quid Erasmicum aut Lutheranum habes, facias me pro tua urbanitate participem, cum cautione de ilico tibi restituendo. » (Opp. Pars II, 797.)

- ³ Le docteur de Sorbonne, Claude Salin. Voyez les N° 24 et 29.
- ⁴ Voyez le Nº 39, note 3.



baudiæ sydus et decus, omnium virtutum eminentia permaximum. Amnesii, secundo Octobris, Anno 1521.

41

Le ministre G. et MARGUERITE D'ANGOULÈME à Briçonnet. (De Compiègne, avant le 17 novembre 1521 °.)

Inédite. Copie. Bibl. impériale. Suppl. franç. nº 337, fol. 40 a.

SOMMAIRE. Marguerite prie Dieu de benir les saints désirs que forme Briçonnet pour la famille royale. Elle désire que *Michel (d'Arande)*, qui retourne à Meaux, ne se lasse pas de lui écrire.

Le souldain département de M° Michel excusera le surplus, lequel vous dira quelque propos auquel vous plaira pourveoir.

Vostre très-humble et très-obéissant serviteur G. indigne ministre.

Vous advertissant que Madame 3 se porte bien de la médecine qu'elle pris hier et commance à cheminer. Dieu veuille que ce soit en sorte que nous arec elle puissions arriver au port que vous desirez! Puisque j'ay un peu de loisir, je vous veulx bien reprier demander au frère, qu'il ne se vueille ennuier de continuer à m'escripre: car vous sçavez que qui plus a de neccessité plus a besoing d'aide. et puisqu'il plaist au grand Organiste voulloir la foiblesse des petits tuyaulx estre confortée par la force des grandz...., c'est bien raison que tous ensemble. Luy en rendons louenge; et, plus humblement que nul aultre, le doibt faire celle que, nonobstant son rien, par la bonté du tout-bon, associez au Nombre que desire imiter, comme les imitateurs,

la foièble MARGUERITE.

³ Louise de Savoie, mère du Roi et de Marguerite.



¹ Nous supposons que ce ministre est Gérard Roussel.

^{*} Un annotateur du seizième siècle a écrit à la marge : « Ceste lettre et la subséquante [notre N° 42] doibvent estre mises en ordre avant que mettre la lettre précédente [celle de Briçonnet] du 17 Novembre 1521, pource que c'est la response d'icelles. »

42

MARGUERITE D'ANGOULÉME à Guillaume Briçonnet. (De Compiègne, avant le 17 novembre 1521.)

Inédite. Copie. Bibl. impériale. Suppl. franç. nº 337, fol. 40 b.

SOMMAIRE. Louise de Savoie et sa fille voudraient ne plus être privées à l'avenir de la nourriture spirituelle que Briçonnet leur a distribuée pendant leur séjour à Meaux.

Si maistre Michel ne vous contoit de l'amandement et presque guérison de *Madame*, je vous en advertirois. Mais je remect le tout en luy. Entendez qu'elle ne sera contente, si en sa santé ne recouvre ce qu'elle a, pour [par] la cause de son mal, perdu '. Car elle s'attend bien que la viendrez veoir à son retour des champs, où elle est contraincte d'aller pour changer l'air et se retirer de la presse, afin de fortifier ses piedz encoires doloreulx,—de quoy [je] vous prie avec son voulloir 2. car sans doubte il me semble que la faulte ne seroit petite de dissimuler ce en quoy vous povez plus que ne penssez servir. Car charité n'est particulière, et nous nous tenons, aussy bien en la court que à Meaulx 3, diocèse sainct du grant Évesque et prebstre éternel duquel estes ministre, non pour tout en un lieu distribuer son pain, mais à tous ceulx qui en ont neccessité. Parquoy me semble que, en repaissant les ouailles périssantes de vostre part 4, ne debvez nier les myettes à celles qui sur le grand chemin sont au danger des loups; car, loing ou près, estranges et domestiques sont au grand Pasteur, qui n'a pas aux Samaritains non plus que aux Juis refuzé sa parolle et miracles. [ce] qui me faict requérir son serviteur d'estre évesque de tout le monde que vous cognoissez desirer ou voulloir desirer parvenir au

- ⁴ C'est-à-dire la présence et les exhortations fréquentes de l'évêque de Meaux. Voyez la note 3.
 - * Sur sa demande expresse.
- ³ On peut inférer d'une lettre de Marguerite à Guillaume de Montmorency, que Louise de Savoie et sa fille habitaient Meaux à l'époque où les troupes de Charles-Quint durent lever le siége de Mézières, c'est-à-dire en octobre 1521. (Voyez F. Génin, op. cit. 1841, p. 148.)
 - 4 Dans votre diocèse.

chemin, qui est Luy, conduisant tout par Luy et à Luy ⁵. Vous demandant pardon si trop en dict l'indiscrète

MARGUERITE.

Jhesus Maria.

43

MARGUERITE D'ANGOULÉME à Guillaume Briçonnet. (De Compiègne, avant le 22 novembre 1521.)

Inédite. Copie. Bibl. impér. Suppl. franç. nº 337, fol. 44 a et 45 a.

SOMMAIRE. Marguerite remercie Briçonnet de ce qu'il lui apprend à trouver consolation et force dans la Parole de Dieu. Le roi et la reine-mère sont bien décidés 4 mettre un frein à l'hostilité contre la verite divine.

La forte demourée foièble et vaincuë doibt bien louer Dieu de la grace qu'il luy a donnée par vostre lettre, qu'il [qui] me vint hier à point necessaire, qui m'a esté sy bonne médecine, que, s'il ne tient à la débilité et maulvaise complection de mon estomac, qu'elle [l. elle] me servira de restaurant; car je ne puis ygnorer que la rie de l'homme n'est pas en pain seul, mais en la parolle procédente de la bouche de vérité. Je le dictz comme celle qui, par substraction², doibt bien avoir expérimenté la différence de l'absence et présence. Non que le père bon puisse nier le pain que le maulvais ne refuze à son enfant³, mais je croy qu'il Luy plaist que nous aprenons à mandier, affin que en la cognoissance de nostre débilité et vray rien, Il soit fort en nous. Or faicte soit doncques sa saincte volenté!

Mais pensez que qui, par se cuyder fort. tumbe en foièblesse sans puissance d'aller quester ny demander, c'est où les aulmosnes sont bien emploiées. Ceulx qui congnoissent leur pauvretté deman-

- 1 St. Matthieu, chap. IV, v. 4.
- Pour en avoir été privée.
- ³ Allusion à St. Matthieu, chap. vii, v. 9 et 11.
- * Pour se croire fort.

³ St. Jean, chap. xIV, v. 6. « Je suis le chemin, et la vérité, et la vie; nul ne vient au Père que par moi. »

dent importunément, mais les pauvres honteux ont grant souffreté, si quelcun n'entend la secrète pauvreté innorée [l. ignorée] du commun. Parquoy ne diray pour ma maladie comme celluy de l'Évangille ; car puis que je cognois ne povoir gaigner ma vie, je n'auray point de honte de la demander. Parquoy à vous, qui en avez administracion, requiers [les miettes de la table où tant de pain se départ; car la crouste n'est pour les dentz des enssans et malades, et je ne sçaurois en quoy vous récompenser, sinon vous prier me mander ce que vous voulez que je face pour l'assère de Dieu envers Mons, de Sainct Martin. Car vous sçavez bien que, pour vous et pour rostre frère s. fera du tout son rien-aider . du tout ce que possible luy sera,

la doublement malade MARGUERITE.

(P. S.) Je ne sçay si je me doibs plus resjouir d'estre estimée d'estre du nombre de ceulx à qui je desire ressembler, ou me contrister de veoir noz frères faillir soubz coulleur de bien faire 10. Mais, veu que la chose ne touche à moy seulle, mais va contre l'honneur de Celluy qui a soussert par charité la mort pourchassée par envie d'ipocrites, soubz nom d'infracteur de la loy, il me semble que le plustost clorre la bouche aux ignorans est le meilleur, vous asseurant que le Roy et Madame ont bien deslibéré de donner à conquoistre que la rérité de Dieu n'est point hérésie.

- ⁵ Le manuscrit portait *inneurée*. Innorée est de la main de l'annotateur déjà cité.
 - 6 Allusion à la parabole de l'économe infidèle. Luc, chap. xvi, v. 3.
 - ⁷ Ce personnage nous est inconnu.
 - 8 Denis Briçonnet, évêque de St.-Malo et de Lodève.
 - 9 Son aide, si petite qu'elle soit.
- 10 C'est peut-être une allusion aux persécutions dirigées contre Le Fèvre. A l'instigation de Beda, la Sorbonne condamna, le 9 novembre 1521, l'opinion de Le Fèvre sur les trois Maries (V. le N° 23, note 2), et le poursuivit devant le Parlement, afin qu'il fût puni comme hérétique. Mais le roi ayant ouï le rapport de son confesseur, Guillaume Petit, ordonna au Parlement de ne plus inquiéter Le Fèvre à ce sujet. (Voyez d'Argentré. Collectio Judiciorum de novis erroribus, t. II, p. vII. Berthier. Hist. de l'Église gallicane, t. XVII, p. 490, cité par M. Graf, p. 91.) Gaillard loue la tolérance éclairée de Guillaume Petit, et il assure que plus d'une fois les orages excités par le fougueux Beda furent calmés d'un mot par cet homme prudent. (Op. cit. III, 536.)

44

Le ministre G[ÉRARD ROUSSEL?]' à Marguerite d'Angoulème.

(De Meaux), 22 novembre 1521.

Inédite. Bibl. impér. Copie. Suppl. franç. nº 337, fol. 44 a - 43 b.

SOMMAIRE. La maladie corporelle, en accélérant la mort, rapproche le chrétien de la vie de Christ. Mais l'état d'une âme qui se sent privée de la présence du Seigneur est la plus douloureuse des maladies. Il faut cependant la prendre en patience et continuer à servir Dieu. Après avoir joui des tendres consolations de Jésus, sachons nous soumettre aux épreuves qu'il nous envoie.— Les hypocrites docteurs ont grand besoin d'être éclairés de la lumière de Dieu.

Puisque toute la vie du Chrestien doibt tendre à mort, et plus en approche plus est Christiforme, [je] ne puis avoir pitié parce qu'elle est au chemin de la doublement malade. Plus croistera la maladie, plustost [la malade] ambrassera par mort le chief, auquel elle desire estre marguerite.... La mort des justes est précieuse devant Dieu, parce que de jour en jour s'acroissent en mort, se faisans hostie et oblation vive; et celle des pécheurs, très-mauvaise, lesquelz, en vivant, aussy meurent. Et, par ce, le progrez de chacune vie n'est que mort, moult touteffois différente tant durant le mariage du corps et de l'âme que après la dissolucion. Et, pour ce, Madame, que Dieu vous a donné lumière, ne passeray oultre.

La signature, semblable à celle d'un billet précédent (N° 41), et certaines particularités de cette lettre nous font douter qu'elle soit de Guillaume Briçonnet. Il nous semble qu'elle pourrait être attribuée avec plus de raison à Gérard Roussel, qui se trouvait alors parmi les savants réfugiés à Meaux. Gérard Roussel (en latin Ruffus), né vers 1480 à Vaquerie, près d'Amiens, étudia sous Le Fèvre dont il devint l'ami intime. Dès l'année 1502 il publia avec lui des éditions d'ouvrages de mathématiques, de philosophie et de théologie mystique. Reçu docteur en théologie, il professa au collège du cardinal le Moine, et fut nommé à la cure de Busancy, au dicrèse de Reims. Briçonnet l'appela à Meaux en 1521 (V. le N° 38, note 10) et lui donna la cure de St-Saintin. Nous le retrouverons plus tard aumonier de Marguerite. (Voyez Toussaints Du Plessis, op. cit. I, 327, et C. Schmidt, Vie de Gérard Roussel. Strasbourg, 1845, in-8.)



Mais il y a une aultre sorte de maladie dont touchez en passant et sommairement en voz lettres, qui est moult grande et importable à délicate nature de telle que tousjours a esté Marguerite; et touteffois la porte sans porter, et plus la porte et plus croist sa gesne et son mal sans alégement, quant elle cuide estre destituée par substraction de la présence du doulx Jésus, son vray espoux. Ceste maladie est moult dissérente de la première, en laquelle plus on l'est, le vouloir croist de plus l'estre. Mais la seconde est tourment non pareil et indicible. Hélas! Madame, je supplie le débonnaire Jésus de grâce qu'il lui plaise se déporter vous repaistre de telz metz, et sy tant vous veult visiter, qu'il le face court. Je n'entreray en ce propos pour mon ygnorance, car aveugle ne juge des coulleurs, et viande incognue ne provocque l'appétit et n'est desirée. Tant y a, Madame, que povez l'appeler l'extrémité de toutes maladies approchant des portes de désespoir, sy le bon Seigneur que l'on cuide substraict n'estoit près (combien que caché sans donner ne gecter ses beneficques rayons consolatifz) pour supporter le pacient, combien qu'il ne le cuide pas. Pauvreté est forte alarme à celuy qui tousjours a esté riche. De ceste maladie a esté extrêmement touché le prophète royal, comme assez le déclaire en mille passaiges : « Usque quo, Domine, recessisti longe, etc. Usque quò, Domine, oblivisceris me in finem, etc. Usque quò, Domine, oblivisceris inopiæ et tribulationis nostræ, etc. • Et nostre Seigneur parlant en compassion pour ses membres: · Anima mea turbata est valde, sed tu, Domine, usque quò? · Et incontinent s'ensuict : • Convertere, Domine, et eripe animam meam. • Il y a en hebrieu : • Revertere, Domine. Seigneur, retournez et délivrez mon ame. Saulvez-la par vostre miséricorde 2. .

Le temps est trop brief, Madame, pour entrer en ceste grande mer de tribulation. C'est la touche et le feu qui esprouve par fiebvre continue: à laquelle mortifficacion nous tendons, et n'est nostre servir et aymer Dieu voluntaire et pour nostre plaisir et consolation, mais pour acomplir son voulloir. Luy obeyr et complaire. Ce n'est au vallet de servir à son plaisir, mais à celluy de son maistre. Les premiers traictz du doulx Jésus sont plaisirs délicatz et tendres, plains de laict, lharmes et consolations indicibles. Les verges viennent après, et, ce qui tout surmonte. Il se cache à

Vulgate: Ps. x, v. 1. Ps. xii, v. 1. Ps. vi, v. 4 et 5.

la fin et soubstraict la médecine à l'âme qu'll a entièrement navrée, et [elle] ne peult que de Luy avoir guérison.

Avant receu à disner les secondes lettres de la maulvaise Chrestienne, et. combien que desirant luy satisfaire. n'aiant toutessois pour le présent opportunité, [elle] se contentera, s'il luy plaist, du mauvais payeur et prandera ce qu'elle en peult avoir, attendant I. considérant] sa plus grande pauvretté. Toutesfois il n'entendz point comme la doublement malade puisse estre maulvaise Chrestienne, ou elle n'est sy malade qu'elle dict, car double maladie aproche fort des portes de mort chrestienne desirée. En Crist lisons assez de maladies, pauvretez, humiliations et telles marchandises dont [II] a esté chargé, que mainent à la vraye mort. Mais je ne cognois point qu'Il ayt eu manteau de malice, dol. ne maulraisetié. Parquoy qui se dit Chrestienne doit abhominer non seullement l'effect, mais le nom, qu'il faut laisser aux doubles et ypocrites, et supplier nostre Seigneur, comme très-prudemment escripvez, luire en leurs ténèbres et cécités 3. J'en cognois de leur secte 4 qu'il Luy a pleu visiter de sorte qu'ilz Luy ont rendu grâces, en ma présence, de ce qu'Il leur avoit osté les escailles qu'ilz avoient sur leurs yeulx.

(P. S.) Madame, j'ay depuis receu quelque article que vous envoye cy-enclos. Je ne sçavois rien du propos et n'eusse pensé que le personnaige s eust tiré sy avant comme il vous a pleu m'escripre. Ce sera ouvraige de Dieu illuminer telles ténèbres, ce que Luy supplye par sa saincte grâce faire.

Madame, je me recommande à voz bonnes prières très-humblement et supplie nostre Seigneur vous donner sa grâce, paix et amour! De vostre maison, e le 22 de Novembre 1521.

Vostre très-humble et très-obéissant serviteur G. inutile et indigne ministre.

- ³ Voyez la lettre précédente, note 10.
- ⁴ Allusion aux docteurs de Sorbonne.
- ⁵ Veut-il parler de Beda?
- ⁶ Ces mots sont une simple formule de politesse fréquemment usitée à cette époque.



45

HENRI-CORNELIUS AGRIPPA à un moine d'Annecy. De Genève, 25 novembre 1521.

Agrippæ Opp. Pars II, lib. III, epa 11a, p. 787.

SOMMAIRE. Je vous dirai bientôt de bouche ce que je pense [des écrits de Luther].

Copiosam ad te scribere Epistolam gestit animus, Pater devotissime, idemque mihi et amicissime et observandissime, ni mihi et ocium deesset, et præsentium latoris, qui mihi uxorius avunculus est, celer et festinus admodum ab hinc discessus, prohiberet. Quòd autem prioribus diebus ad te non scripserim, quodque literis tuis non responderim, non me nunc purgabo sed coram agam eam causam, qui propediem te visere decrevi: et, spero, me absolves. Vale felicissime. Ex urbe Gebennarum, ipso die Catharinæ, Anno 1521.

46

HENRI-CORNELIUS AGRIPPA à un moine d'Annecy '. (De Genève), 1521.

Agrippæ Opp. Pars II, lib. III, epa 12a. p. 788.

SOMMAIRE. J'ai fait des démarches auprès de l'Official, pour que l'objet de votre requéte vous soit accordé. Quant au scrupule qui vous trouble, je vous en delivrerais peut-être, si je pouvais vous parler de bouche. Vous n'ignorez pas que le Chrétien est le plus libre des hommes et en même temps le serviteur le plus empressé pour son prochain.

Cui meas ad te literas commiseram, reverende Pater, amice observandissime, alio itinere ad nos reversus est. Nunc verò præsen-

- ' C'était peut-être l'oncle maternel de la seconde femme d'Agrippa, Jane-Louise Tyssié, de Genève.
 - * Voyez le Nº 40.
- ' Il est probable que ce moine est le même que l'auteur de la lettre reproduite sous le N° 40.

tem nuncium nactus sum ex improviso, et admodum festinum ut quas ad te copiosissimas literas scribere gestiat animus, exequi non valeam. Sed, ut literis tuis paucissimis verbis respondeam, scito me Officialem nostrum tibi mihique amicum jam sæpiusculè convenisse, quò tuo honestissimo desiderio a valeamus satisfacere. Verum res hæc non parum habet difficultatis, et impensæ plurimum. Sperat tamen in brevi habiturum determinatam veritatem: qua intellecta, tibi mox significabo. De Theologica illorum sententia, quam rememoras 3. ego optime sentio. De scrupulo autem per te moto 4. quique non modicum afferre videatur anxietatis, ego non dubito, quin te facile instruerem, quid et quomodo ille solvendus sit, si modò liceret tecum coràm colloqui, vel saltem longioribus literis liberè scribere. Arbitror te scire, hominem Christianum omnium esse liberrimum, et pariter servum omnium officiosissimum: quod ad hunc scrupulum satis est. Cæterùm, de his quod superest non capit præsens Epistola. Vale felicissimė, Anno 1521.

47

MARGUERITE D'ANGOULÈME à Guillaume Briçonnet. (De Compiègne, en décembre 1521.)

Copie. Bibliothèque Impériale. Suppl. français nº 337, fol. 46 a 1.

Sommaire. Marguerite rend grâces à Dieu pour l'édification qu'elle retire des lettres de Briçonnet. Succès de la prédication de *Michel* (d'Arande) à la cour. Le roi et la reine-mère désirent de bon cœur la réformation de l'Église.

Le seul Feu bon et neccessaire, qui tout brusle jusques à la consummation des plus petites racines, vous vueille par importable amour et ravissement de vous-mesmes unir à Luy (qu'estes en luy), ensorte que soiez par luy récompensé au grand double de tant de biens qu'il luy plaist par vous me distribuer, dont à jamais loué soit! Car Il peult ce que je ne sçay et ne puis, et me doint sa grâce entendre et sentir sa parolle escripte en vostre lettre: laquelle, combien qu'elle soit telle que j'en ay assez pour toute ma vie tenir

^{&#}x27; Un fragment de cette lettre a été publié par M. Génin. Nouvelles lettres de la reine de Navarre. Paris, 1842, p. 274.



^{*---} Agrippa répond à une lettre qui n'a pas été conservée.

mon esperit à l'escolle, touteffois cognoissant la fontaine n'estre tarie dont elle procède, plus famelicque que jamais, [je] desire vous prier, comme à ministre du grant Moïse, me continuer le département de telle eaue et sy doulce manne, dont le profit ne restiendray comme gourmande, que n'en donne la part aux esprits que en cette compaignie verray enclins à le desirer. Et pour en solliciter, vous renvoye maistre Michel, lequel, je vous asseure, n'a perdu, pour le lieu, temps, car l'esprit de nostre Seigneur par sa bouche aura frappé des ames qui seront enclines à recepvoir son esprit, comme il vous dira, et plusieurs aultres choses dont luv av prié, congnoissant que ne metterez en doubte sa parole. Vous priant que, entre tous ros piteux [1, pieux] desirs de la reformación de l'Eglise, où plus que jamais le Roy et Madame sont affectionnés. et le salut de toutes pauvres ames, avez en mémoire celle d'une imparfaite, mal ronde, mais toute contrefaite parle [1. perle]*, affin que, selon que luy desirerez, puisse trouver rondeur qui la convertisse en piramide, pour enfin estre tirée d'Icelluy lequel je supplie selon son bon plaisir, le saichant ou ygnorant, ne me laisser en mes ténèbres. Et vous prie le supplier qu'il luy plaise ayder ses créatures. Ne me laissez aux affaires que je vois venir, sans me mander chose qui fortiffie l'esperit, car plus que jamais en a besoing vostre pauvre fille

MARGUERITE.

48

GUILLAUME BRIÇONNET à Marguerite d'Angoulême '. De Meaux, 22 décembre 1521.

Copie. Bibl. Impériale. Suppl. français. nº 337. fol. 98 a-99 a. (FRAGMENT)

SOMMAIRE. Exhortation à la fidélité et à la vigilance. Un dessein pieux du roi. L'exemple de la famille royale sera contagieux pour le reste du royaume et rallumera le zèle éteint du clergé

C'est à vous. Madame, à qui je parle. Le vray feu qui s'est logé

- * L'évêque, faisant allusion au nom de Marguerite, lui avait écrit une longue lettre sur les perles rondes et piramidalles.
 - 1 Cette lettre n'a pas moins de 102 pages petit in-folio. Comme elle est

long temps en vostre cœur, en celuy du Roy et de Madame, par grâces si très-grandes et abondantes que je n'en congnois point de plus grandes, je ne say si ce feu a point esté couvert et assoupy, je ne dis pas estainct, car Dieu ne vous a par sa bonté encore abandonnés. Mais conférez chacun en vostre cœur (aultre que vous n'en peult estre juge ne le savoir) si vous l'avez laissé ardre selon les grâces données. J'ai paour [l. peur] que les ayez procrastinées et différées.

Je loue nostre Seigneur qu'il a inspiré au Roy vouloir d'exécuter quelque chose que j'ay entendu². En ce faisant se monstrera vray lieutenant-général du grand Feu qui luy a données les grâces insignes et grandes pour les faire ardre en son administracion et royaume², dont Rois ne sont que visroys et lieutenants-généraulx

remplie du mysticisme le plus quintessencié et parfois le plus inintelligible, nous n'en reproduisons que ce qui a trait au sujet de notre ouvrage.

- 'Pierre Lermite, secrétaire de Briçonnet, rapporte que la traduction française des Évangiles et des Épîtres de St. Paul fut imprimée par l'ordre du roi. (Bretonneau, op. cit. p. 168.) « Qui est celluy qui n'estimera chose deue et convenante à salut, d'avoir ce Nouveau Testament en langue vulgaire?.. Telle est l'intention du débonnaire roy tant de cueur que de nom très-chrestien ... que la parole de Dieu soit purement preschée par tout son royaulme, à la gloire du père de miséricorde et de Jésuchrist son filz. » Ces paroles de Le Fèvre, qu'on lit en tête de la 2^{mo} partie du N. T. français, permettent de croire que Briçonnet fait allusion à la publication d'une version française de l'Écriture sainte.
- * 3 Le fragment suivant d'une lettre de Marguerite à Briçonnet (1522) peut donner une idée des dispositions religieuses qui animaient à cette époque le roi François I et sa mère: « Le desir d'apprendre me faict demander, et le plaisir d'estre reprise et endoctrinée par la grâce que Dieu vous donne me oste la crainte de faillir. Que dira doncques l'ame absorbée et perdue en ceste incongneue vérité, puisque la chair avec tous ses empeschemens a tel sentement, que la parole ne lui faict que tort à le déclarer? Je ne doubte que n'en ayez l'expérience, laquelle je supplie Celluy qui le peult, vous continuer et augmenter, et Luy par vous à ceulx que congnoistrez, mère et enfans. Lesquels, me voiant lire vostre lettre, en vouleurent avoir la lecture, que, je vous asseure, a esté sy bon esperon, que, nonobstant que à moi adressissiez l'admonition de ne perdre le bien que Dieu par leur bouche me donnoit, sy leur a[-t-]il touché si fort, que, recongnoissant la vérité reluire en leur michilité [l. néant], ont eu les larmes aux yeulx, et, louant le stille n'on n'a mis [l. n'en ont mis] les sens en oubly. Aidez, s'il vous plaist, par prières, que ceste grâce en nous ne soit parmy nous stérille, et soufflez souvent œ divin feu, pour nous enflammer, et attizés le bois encoires vert, à force d'occasions. » (Bibl. Impériale, manuscrit cité, fol. 241 a—242 a.)



du Roy des Rois. Je desire de tout mon cœur que soyez tous vrays salamandres de Dieu, et que l'effet soit selon la devise 4, et les œuvres très-chrestiennes, selon le mot: • à qui plus est donné, plus est demandé. •

Madame, vous cognoissez ma servitude, qui n'est mercenaire, et ne me sçaurois garder de aymer ce que Dieu m'a ordonné aymer en vous. Je luy supplie très-humblement, qu'il luy plaise par sa bonté allumer tel feu ès cœurs du Roy, de Madame et de vous, que [je] vous puisse veoir par son amour importable et ravissante tellement féruz et navréz que de vous trois puisse yssir [l. sortir], par exemplarité de vie, feu bruslant et allumant le surplus du royaulme et spécialement l'estat par la froideur duquel tous les aultres sont gelléz. Il n'est riens difficile au tout-puissant feu, lequel en et par ses ministres peut faire rompre et brusler les roches adamantines.

Madame, le créateur du monde, qui, pour icelluy régénérer, est voulu naistre du ventre virginal, vous doint sa grâce, paix et amour! A Meaulx, le 22^{me} Décembre 4521.

Jhesus Maria.

L'emblème adopté par François I portait une salamandre au milieu des flammes, avec cette légende : « Nutrisco et extinguo », et selon d'autres : « Non extinguor, nutrior. »



CORRESPONDANCE

DES

RÉFORMATEURS

SECONDE PÉRIODE

Depuis la publication du commentaire de Le Fèvre d'Étaples sur les IV Évangiles jusqu'à celle de l'Institution Chrétienne de Calvin.

1522-1536

•

LE FEVRE D'ÉTAPLES aux Lecteurs Chrétiens. De Meaux, 1522 (avant le 20 avril).

Commentarii Initiatorii in quatuor Evangelia. (Meldis, 1522.) Très-grand in-8°.

(PRÉFACE TRADUITE DU LATIN.)

SOMMAIRE. Le vrai chrétien est celui qui aime d'un amour parfaitement pur Jésus-Christ et sa Parole, parole de paix, de liberte, de joie, de salut et de vie. Le devoir de chaque pontife, de chaque souverain, de chaque fidèle, est de ne s'inquiéter nullement de ce qui est en dehors de l'Évangile, et de relever le vrai culte de Dieu partout où il a été détruit. Demandons le modèle de notre foi à l'Église primitive, et puisse Celui qui est béni au-dessus de toutes choses nous accorder un culte en esprit et en vérité!

Préface de Jacques Le Fèvre d'Étaples aux Lecteurs chrétiens sur l'ouvrage qui va suivre.

O vous que Dien a vraiment aimés, et qui m'êtes particulièrement chers en Christ, sachez que ceux-là seulement sont des Chrétiens, qui aiment notre Seigneur Jésus-Christ et sa parole avec une parfaite pureté. Leur nom est saint et vénérable, et, comme Ignace le dit aux Magnésiens, quiconque se nomme d'un autre nom n'appartient pas à Dieu.

Or la parole de Christ est la parole de Dieu, l'Évangile de la paix, de la liberté, de la joie, l'Évangile du salut, de la rédemption, et de la vie: l'Évangile de la paix, après une guerre continue, — de la liberté, après la plus dure servitude, — de la joie, après une ronstante tristesse, — du salut, après une perdition entière, — de

la rédemption, après la plus funeste captivité, — de la vie enfin, au sortir d'une mort éternelle. Si cette parole s'appelle l'Évangile, la bonne nouvelle, c'est que, pour nous, c'est l'annonce de tous ces biens, et des biens infinis qui nous sont réservés dans les cieux. Comment seraient-ils chrétiens, ceux qui n'aiment pas avec une parfaite pureté Christ et la Parole? Leur part est la part toute contraire. Je voudrais que nul ne se trouvât dans leur nombre, et que tous fussent des premiers. Souhait légitime, puisque Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, parviennent à la connaissance de la vérité, et arrivent ainsi à l'amour de la lumière évangélique.

Parmi ceux qui éprouvent cet amour, les pontifes doivent tenir la première et la plus haute place, et, plus qu'aucun autre, celui qui, parmi eux, est appelé dans l'accomplissement visible des fonctions sacrées, le premier, le plus grand, le Souverain Pontife. Nul en effet ne peut réclamer un semblable titre, qu'en vertu de cet immortel, incorruptible et spirituel amour pour Christ et l'Évangile. Viennent ensuite les rois, les princes, tous les seigneurs, et les peuples de toute race: eux aussi ne doivent penser, s'attacher, aspirer à rien autant qu'à Christ et à la parole vivisiante de Dieu. son saint Évangile! Leur unique étude, leur unique consolation, leur unique désir doit être de connaître l'Évangile, de le suivre, d'en favoriser en tout lieu l'avancement. Que tous tiennent ferme ce qu'ont tenu nos ancêtres, et l'église primitive rougie du sang des martyrs: c'est que ne rien savoir en dehors de l'Évangile, c'est savoir tout. L'étude de l'Évangile est le seul moven par lequel peuvent être rendues heureuses la Hongrie, l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

Et certes, chaque pontife doit ressembler à cet ange que Jean, dans l'Apocalypse, voit voler par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel au-dessus de toute nation, de tout peuple, de toute langue, et répétant à voix forte: • Craignez le Seigneur, et donnez-lui gloire. • Puisque c'est à un ange qu'il doit ressembler, le pontife n'annoncera que ce que Dieu commande; puisque c'est un ange qui vole, il dirigera toujours l'effort de son esprit vers les choses d'en-haut; puisque c'est un ange qui tient l'Évangile éternel, le pontife ne prendra nul souci de ce qui est en dehors des limites de l'Évangile; et comme celui-ci est éternel, que peut-il promettre d'autre que l'immortalité? Enfin, puisque l'ange s'adresse à toute nation, à toute langue et à tout peuple, en criant à voix haute, le pon-

tise ne doit jamais cesser de proclamer et d'établir le vrai culte de Dieu. Car c'est vers un seul Être, que l'ange dirige nos pensées. · Craignez, dit-il, LE SEIGNEUR, et donnez-lui gloire; • puis il ajoute: · Adorez Celui qui a fait le ciel et la terre, et la mer et les sources des eaux. • Il exclut donc toute pluralité, qui ne s'unit ni ne se confond avec cette seule unité, la plus simple et la plus réelle. A l'Être Unique, en effet, appartient la puissance; et toute pluralité est impuissante, si elle ne tient sa puissance de l'Être essentiellement Un. Il ne faut donc point élever la pluralité au rang de l'unité, l'impuissance au rang de la puissance, le néant au rang de l'être, le fini au rang de l'infini. Le seul culte pur est celui de l'Être unique; le culte rendu aux autres ne saurait être pur. C'est ce culte pur, comme je l'ai déjà dit, que dépeignait l'ange de la sainte Apocalypse, lorsqu'il criait à voix haute : • Craignez le Seigneur, et rendez-lui hommage. • La crainte désigne ici un sublime respect, et l'hommage, cette pure et fidèle adoration qui est incommunicablement due, si je puis m'exprimer ainsi, au seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Ainsi donc, tous les efforts, la vigueur, l'énergie de tous les pontifes, de tous les rois, de tous les potentats doivent tendre à maintenir ce culte partout où il subsiste, et à le relever partout où il a croulé ', car c'est en lui seul que nous est laissée l'espérance d'arriver à la vie éternelle.

A l'œuvre donc, pontifes, rois, cœurs généreux! Où que vous soyez, réveillez-vous à la lumière de l'Évangile, à la vraie lumière de Dieu; reprenez le souffle de la vie; retranchez tout ce qui entrave, tout ce qui offusque ce culte pur. Soyez attentifs, non à ce que la chair peut faire ou dire, mais à ce que Dieu dit et commande. Rappelez-vous soigneusement cette sentence de Paul: • Ne touchez point, ne goûtez point, ne palpez point: ce sont là tout autant de prescriptions qui ne servent qu'à corrompre, quand on les pratique selon les commandements et les enseignements des hommes, bien qu'elles possèdent, il est vrai, une apparence de sagesse, par des dehors de dévotion et d'humilité. • (Col. n.) La parole de Dieu suffit! Cette seule parole est suffisante pour faire trouver la vie qui ne connaît pas de terme. C'est l'unique règle qui enseigne la vie éternelle. Tout ce qui ne réfléchit pas l'éclat de la Parole, non-seulement n'est pas né-

¹ Voyez le N° 1, note 2, citation finale. Ce sentiment de la décadence du culte spirituel est déjà exprimé dans les lettres de Clichtow et de Capiton. Voyez le N° 5.

cessaire, mais est absolument superflu²: en sorte que, si l'on veut pratiquer dans sa pureté le culte conforme à la piété et conserver l'intégrité de la foi, il ne faut rien mettre de semblable au rang de l'Évangile, comme on ne place point la créature au rang de Dieu.

Mais, dira quelqu'un: • Il faut que je comprenne l'Évangile, pour croire à l'Évangile, et m'appliquer au vrai culte de Dieu. • A cela je réponds: Christ, le chef et le dispensateur de la vie éternelle, ne propose point son Évangile pour qu'on le comprenne, mais pour qu'on le croie. L'Évangile, en effet, contient tant de choses qui dépassent, je ne dis pas la portée de notre intelligence, mais celle de toute intelligence créée qui n'est pas unie par essence à la Divinité! • Croyez à l'Évangile, • dit le Seigneur (Marc. 1, 15). Mais, auparavant, il a commandé de rentrer en soimème, lorsqu'il a dit: • Repentez-vous. • Et c'est là un commandement bien naturel, puisque tous ont des sentiments charnels avant d'avoir ceux que donne l'Esprit, et saisissent les choses qui viennent des hommes avec plus d'empressement que les choses de Dieu. Ce qui n'est peut-être pas sans raison, puisque les premières sont proportionnées aux hommes, et que les autres les surpassent.

C'est pourquoi, afin de pouvoir croire à l'Évangile, il faut que nous soyons désabusés des pensées d'origine humaine : il faut que nous ayons renoncé à la chair et à tout ce qui vient des hommes. Que ce qui est divin remporte donc la victoire : que ce qui est de l'homme et ne tire pas de l'Évangile son éclat, soit supprimé, sous quelque apparence de piété et de sagesse qu'il puisse d'ailleurs se présenter : car il s'agit ici de la parole de Dieu, de la foi, de la pureté du culte, lci, ce qui saure, c'est la vérité seule, laquelle est la parole de Dieu. Tout ce qui n'est pas elle, ne peut que nous perdre. L'unité rassemble, la pluralité disperse.

Et plut à Dieu que l'on demandat le modèle de la foi à cette église primitive, qui offrit à Christ tant de martyrs, qui ne connut d'autre règle que l'Évangile, d'autre but que Christ, et qui ne rendit son culte qu'à un Dieu unique en trois personnes! Si nous réglions notre vie sur cet exemple, l'éternel Évangile de Christ Heurirait maintenant, comme il florissait alors. Les fidèles dépendaient en tout de Christ: nous dépendrions aussi nous-mêmes entièrement de lui. Sur lui se concentraient toute leur foi, toute leur con-

^{*} Voyez ci-dessous l'Épitre exhortatoire de Le Fèvre du 8 juin 1523, huitième alinéa. « Sachons que les hommes et leurs doctrines ne sont riens, etc.»

1522

fiance, tout leur amour; c'est à lui que nous adresserions aussi les mêmes sentiments. Nul ne vivait par son propre esprit, mais par l'esprit de Christ; nous vivrions aussi de même; nous quitterions enfin cette vie, pour aller à lui, comme l'ont quittée avant nous ceux pour lesquels Christ était toutes choses, et que nous aimons, que nous louons à cause de Christ, en offrant avec eux à Dieu seul tout culte et toute gloire 5.

Et comment ne souhaiterions-nous pas voir notre siècle ramené à l'image de cette église primitire, puisqu'alors Christ recevait un plus pur hommage, et que l'éclat de son nom était plus au loin répandu? Bien des auteurs nous l'attestent et surtout un écrivain de l'époque. Tertullien, dans son livre contre les Juifs. Les Perses, les Mèdes. les Élamites, les habitants de la Mésopotamie, de l'Arménie, de la Phrygie, de la Cappadoce, du Pont, de la province d'Asie, de la Pamphylie, de l'Égypte, de l'Afrique, de Cyrène, de Rome, de Jérusalem, les Gétules, les Indiens, les Éthiopiens, les Maures, les Espagnols, les Gaulois, les Bretons, les Sarmates, les Daces, les Germains, les Scythes, les peuples d'îles encore mal connues. croyaient en Christ, servaient Christ, adoraient Christ, « Partout, dit Tertullien, est parvenu le nom et le royaume de Christ: partout l'on croit en lui: toutes les nations plus haut dénombrées veulent le servir; partout il règne, partout il est adoré; partout il se donne également à tous. Auprès de lui le roi ne trouve pas une faveur plus grande: le chef barbare ne goûte pas moins de joie; les dignités ou la naissance ne constituent pas des mérites particuliers. Christ est le même pour tous; pour tous. roi: pour tous.juge: pour tous. Dien et Seigneur. > Voilà ce que dit Tertullien des progrès qu'à son époque la foi en Christ avait faits en tout lieu. Puisse cette extension de la foi, puisse cette pureté du culte. aujourd'hui que reparait la lumière de l'Erangile, nous être aussi accordées par Celui qui est béni au-dessus de toutes choses! Aujourd'hui, je le répète, que reparaît la lumière de l'Évangile, qui se répand enfin de nouveau dans le monde, et y éclaire de ses divins rayons un grand nombre d'esprits; de telle sorte que, sans parler de bien d'autres avantages, depuis le temps de Constantin, où l'Eglise primitire peu à peu dégénérée perdit tout à fait son caractère 4. il n'y a eu dans aucune

³ Voyez dans le N° 27, note 8, quelques paroles de Le Fèvre relatives au culte des Saints.

⁴ Cette proposition est l'une de celles qui furent condamnées comme hérétiques par la Sorbonne en 1523. (Voyez Du Plessis d'Argentré. Col-

autre époque plus de connaissance des langues, plus de terres découvertes, plus de diffusion du nom de Christ en de lointaines contrées.

La connaissance des langues, du grec et du latin surtout, (car l'étude de l'hébreu ne fut ranimée que plus tard par Jean Reuch-lin) renaquit, au moment où Constantinople fut prise par les ennemis de Christ, et où un petit nombre de Grecs, Bessarion, Théodore Gaza, Emmanuel Chrysoloras, George de Trébizonde, trouvèrent un asile en Italie.

Bientôt après des contrées nouvelles furent découvertes, et le nom de Christ fut répandu à l'orient par les Portugais, au sudouest par les Espagnols, sous la conduite d'un Génois, au nordouest par des Français. Puisse dans toutes ces contrées, le nom de Christ avoir été et être désormais purement et fidèlement annoncé, afin que bientôt soit accomplie cette parole: • O Dieu, que la terre entière t'adore! • (Ps. 65.) Oui, qu'elle te rende un culte évangélique et pur, un culte en esprit et en vérité! C'est là ce qu'il faut avant tout désirer.

Mais voyons: Puisque Dieu, comme nous l'avons dit, commande. non de comprendre, mais de croire l'Évangile, faudra-t-il aspirer à le comprendre? Pourquoi non? La foi néanmoins doit avoir la première place, l'intelligence, la seconde, car celui qui ne croit que ce qu'il comprend, ne croit pas encore d'une croyance bonne et suffisante. Nous l'avons déjà dit : il v a dans l'Évangile bien des points qui doivent être crus par les hommes, mais qui ne peuvent être compris. Pour ceux-là, nul ne doit aspirer à les comprendre; il suffit qu'ils soient compris de Christ et de l'esprit de Christ qui est dans le croyant. L'immensité et la majesté de ce qu'il faut croire, accable l'intelligence humaine, comme le foyer de la lumière du soleil arrête l'activité de notre œil, de telle sorte que l'intelligence cesse de comprendre, comme l'œil cesse de pouvoir distinguer. L'œil cependant admet sans hésiter l'existence de la lumière dans un foyer, quoiqu'il ne puisse l'y voir; l'intelligence aussi doit croire, quoiqu'elle n'ait pu se rendre compte. La confiance dont l'œil est comme animé est plus importante que la vision même, puisque l'une a un champ immense, et l'autre, un champ limité. Pareillement, dans l'esprit la foi est plus relevée que l'intelligence, puisque l'une saisit l'infini, et l'autre, le fini.

lectio Judiciorum de novis erroribus. Lutetiæ Parisiorum, 1724, t. II, p. x, cité par M. Graf, p. 105 de son Essai.)

⁵ Voyez le Nº 2.



1522

Néanmoins, pour nous acheminer à comprendre les Évangiles, beaucoup de nos prédécesseurs, et parmi eux des hommes distingués, ont, les uns par des homélies, les autres par des commentaires, instruit leurs contemporains et eu recours à diverses formes pour rédiger leurs éclaircissements. Je prise fort de tels travaux, et surtout ceux qu'ont accomplis des hommes que l'Esprit dirigeait; mais, comme, pendant la nuit, la lumière du soleil ne peut être reproduite par les innombrables lueurs des étoiles, de même la lumière de l'Évangile ne peut l'être non plus par les travaux de tant d'écrivains, lors même qu'ils accomplissent leur tâche sous l'influence divine. Toutefois, de même qu'un nouvel astre, sans remplacer l'éclat du soleil, n'en augmente pas moins la clarté de la nuit, de même nous ne croyons nullement nuisibles de nouveaux commentaires sur l'Évangile, s'ils sont propres à éclairer notre entendement.

Nous ne prétendons point dire que tel soit le caractère de ceux que nous avons écrits, à la gloire de Dieu d'abord, puis dans le but de faire connaître la vérité évangélique, et pour l'utilité commune; mais il faut les ranger parmi ceux qui dissipent les ténèbres de notre esprit, pour qu'il devienne en quelque façon accessible à la lumière. Avant que la clarté des étoiles rende la nuit moins sombre, il faut que les vapeurs soient dissipées, et l'atmosphère purifiée; il faut pareillement chasser de l'intelligence les ténèbres et l'avoir ainsi purifiée, avant que l'ignorance puisse recevoir des commentaires une certaine lueur.

Nous nous sommes donc appliqué à préparer sur les Évangiles des commentaires propres à dissiper les ténèbres de l'intelligence et à la purifier, ayant pour seul guide la grâce que nous attendions du Seigneur, si ce n'est que, en maints endroits, étant laissé à nous seul, nous avons mélé quelque chose du nôtre, ce que nous avouons être nôtre et de peu de prix, comptant ce qui est d'une différente sorte pour une faveur de Dieu. Nous ne nous sommes point appuyé sur les travaux d'autrui °, aimant mieux, dans notre

[•] En préparant la 2^{mo} édition de son commentaire sur les Épîtres de St. Paul (1517), Le Fèvre avait tiré parti des Annotations d'Érasme sur le Nouveau Testament (1516). Celui-ci fut très-offensé de ce que Le Fèvre ne l'avait cité qu'une seule fois, et encore pour le censurer. Il publia contre lui une *Apologie* (5 août 1517) et lui écrivit, à ce sujet, trois lettres qui restèrent sans réponse. Nous les avons omises dans la Correspondance des Ré-

pauvreté, dépendre du Seigneur. Je n'ignorais pas en effet que l'application apportée à l'étude et aux recherches dans les livres ne peut donner l'intelligence des enseignements sacrés, mais qu'il la faut attendre d'un don et d'une grâce accordés non point suivant les mérites de chacun, mais selon la pure libéralité de Celui qui les dispense.

Toutefois, nous ne voulons point que l'on compare ces commentaires à un astre brillant dans la nuit, mais plutôt à ce qui purifie l'atmosphère. Dans l'effort par lequel les choses inférieures tendent vers les choses supérieures, nos pères ont distingué trois degrés: la purification, l'illumination et la perfection. La perfection est le degré le plus élevé: l'illumination, le degré intermédiaire; la purification, le degré inférieur. C'est à ce dernier que nous plaçons nos commentaires, quels qu'ils soient, et, pour cela, nous les appelons commentaires de purification ou d'initiation. Que Dieu nous donne des auteurs capables d'écrire en outre des commentaires d'illumination, et, s'il lui plaît, de perfection, puisqu'à Lui seul appartient de répandre toute grâce divine et en particulier toute grâce pareille! Paul parle de la purification en ce passage: • Après qu'il eut opéré la purification de nos péchés » (Hébr. 1), — de l'illumination en celui-ci : · Parce que la lumière du glorieux Évangile de Christ ne les illumine pas. (2 Cor. IV), — et de la perfection en cet autre : · C'est pourquoi, laissant de côté les rudiments de la doctrine de Dieu, aspirons à la perfection » (Hébr. v1).

Au reste, si nous appelons ces commentaires sur les Évangiles commentaires de purification, que nul ne pense que les Évangiles aient besoin de purification. Ils n'ont besoin ni de purification, ni d'illumination, ni de perfection, puisqu'ils sont en eux-mêmes trèspurs, très-lumineux, très-parfaits. La purification dont nous parlons a pour effet de dissiper les ténèbres des intelligences, en ceux-là surtout qui, encore ignorants, s'approchent du sanctuaire des Évangiles et des profonds mystères de la Parole de Dieu. Elle les rend capables de recevoir en eux la sainte et pure lumière. l'auguste sacrement de la lumière éternelle, lorsque la nuit de l'i-

formateurs, parce que cette affaire, qui eut d'ailleurs un grand retentissement, n'exerça aucune influence sur la Réformation. (Voyez les lettres d'Érasme à Tonstall, 17 juillet 1517, — à Le Fèvre, 11 septembre 1517, 30 novembre 1517 et 17 avril 1518 (par erreur 1517). Erasmi Epp. Édition Le Clerc, pp. 1616, 265, 1644 et 236. — Graf. Essai, p. 54-61.)



gnorance commence à passer, et qu'en leurs cœurs se lève la lumière des Évangiles. Si ces ténèbres ne sont dissipées, de tels esprits trouvent obscure la lettre même, ce que les commentaires doivent empêcher. Quelque achevés qu'ils soient, ils ne sauraient ajouter aux Évangiles de la lumière, ce qui est impossible, puisqu'on n'en peut non plus ajouter au soleil qui frappe nos sens; mais les Évangiles répandent la lumière dans les commentaires mêmes. Autrement les commentaires sont comme les couleurs au milieu des ténèbres et comme des nuages amoncelés dans l'esprit.

(Ici se trouvent quelques détails sur la distribution des matières dans l'ouvrage.)

Lecteurs chrétiens et pieux, prenez en bonne part ce travail, et demandez au dispensateur de la Parole, qui est le Seigneur Jésus-Christ, que sa parole ne tombe pas sans fruit, mais que, dans le monde entier, elle fructifie pour la vie éternelle! Maître de la moisson, que lui-même il envoie dans sa moisson nouvelle de nouveaux et actifs ouvriers!

Je vous salue, en ce même Christ Jésus, notre Seigneur, qui nous a été fait, de la part de Dieu, sagesse, justice, sanctification et rédemption. Que Christ Jésus, dans la gloire du Père et dans l'amour du St. Esprit, soit pour vous toutes choses, lui qui sera tout en tous pour ceux qui, au sein de la béatitude, jouiront des siècles éternels!

De Meaux 7. L'an M. D. XXI. 8.

Le Commentaire sur les IV Évangiles est l'un des plus beaux volumes de l'époque. Il se compose de 377 feuillets très-grand in-8°, non compris le titre, la préface et la concordance qui forment 6 feuillets. Il a pour titre : « Commentarii initiatorii in quatvor Evangelia. In euangelium secundum Matthæum. In euangelium secundum Marcum.... » Point de nom d'auteur. — Ce titre est placé dans un encadrement qui présente les figures symboliques affectées aux quatre évangélistes et les passages suivants du Nouveau Testament: « I. Vidi alterum angelum volantem per medium cælum habentem euangelium æternum. Apoca. 14.— II. Prædicabitur hoc euangelium regni, in vniuerso orbe: in testimonium omnibus gentibus. Matth. 24.

⁷ Voyez le N° 38, note 10.

^{*} En France, l'année commençait alors à Pàques. Cette fête tomba sur le 20 avril, en 1522. Ainsi peut s'expliquer la différence de date qui existe entre la préface de Le Fèvre et l'indication chronologique donnée par l'imprimeur à la fin de l'ouvrage. Voyez au bas de la page suivante.

50

CAPITON à H.-C. Agrippa, à Genève. D'Ottmarsheim, près de Bâle, 23 avril 1522.

Agrippæ Opp. Pars II, libr. III, epa 15 a, p. 789.

SOMMAIRE. Éloge d'A rippa, d'après le récit d'un voyageur qui retourne à Genève et qui afiirme que Luther a toutes les sympathies du savant médecin. Capiton a appris avec plaisir qu'Agrippa restait étranger aux entreprises des hommes imprudents, et qu'il faisait preuve, même dans ses entretiens familiers, d'une douceur modèlee sur celle de Christ, ce qui mettra à l'abri de toute calomnie son attachement à la cause évangélique.

Bonus hic vir de te cœpit honorifice loqui in itinere: depinxit mihi virum quendam omnium eruditissimum, professione Medicum, scientia simul vere cyclicum et omniscium, maxime autem valentem disputatione, qui levi articulo Sophistarum impetus dimoveat. Percontabar de nomine. « Agrippa, inquit; est oriundus Colonia, educatione Italus, experientia Curialis, hoc est aulicus, urbanus, civilis. » Improviso quidem gaudio ferè perturbatus subjeci: « Quid, inquam, Medicus ille de Germanica hæresi sentit? Num repugnat Luthero? Anne facit cum doctissimis Parisiensibus? » Tum ille: « Nihil minus, inquit, nam præire Luthero potest, resistere non potest: quæ modò Lutherus, ille olim vidit. » Quibus sermonibus permotus, hæc inter potandum è taberna volui ad te [scribere], quò

— III. Euntes in mundum vniuersum: prædicate euangelium omni creaturæ. Marc. 16. — IIII. Euangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo. Luc. 2. » — Au milieu de l'encadrement et au-dessous du titre, on lit ce dernier passage tiré de l'épitre de St. Paul aux Romains: « V. Non enim erubesco euangelium CHRISTI. Virtus enim dei est in salutem omni credenti, Iudæo primum et Græco. Iustitia enim dei in eo reuelatur ex fide in fidem, sicut scriptum est, Iustus autem ex fide viuet. » — Au bas de la même page: « CVM PRIVILEGIO REGIS. »

A la fin du volume, au verso du fol. 377, on lit : « Meldis. Impensis Simonis Colinæi. Anno salvtis hymanæ M.D.XXII. Mense Ivnio. » intelligeres, qu'am memor Capito susceptæ humanitatis, qua me convivam Coloniæ excepisti ¹.

.... Scientissime vir, non te ab Evangelio dehortor*, sed ab importunis ausibus imprudentium te gaudeo alienum. Quin facias, quod facis, et mansuetudinem Christi præ te feras, in familiaribus etiam colloquiis, ne quis calumniari queat pium istud institutum. Deinde, si quæ candide interpretanda videntur, nolim superciliosius aut malignius damnes. Quid enim acerbum Christus sonuit, ubinam loci, quæso, animum reprehendendi præ se tulit? Nam ubique benignus occurrit, et nos tantum non insanimus. O præposteram pietatem, tam morosè piam, ut vel imaginem pietatis queat obliterare, nedum non promoveat ad illam *! Vale, et aliquando rescribe: per

- ' Capiton avait quitté Bâle le 28 avril 1520, pour se rendre en Allemagne.
- ^{*} Quelques auteurs ont soutenu qu'Agrippa resta toujours attaché à l'église romaine. La lecture de sa correspondance et de plusieurs de ses ouvrages conduit à une tout autre conclusion. C'est ainsi que, le 5 janvier 1524, il écrivait à son ami Cantiuncula : « Præsens hic lator tibi commendatus esto.... Recedit abhinc [c'est-à-dire de Fribourg en Suisse] Evangelii causa, quod datum est in ruinam et resurrectionem multorum.... Id te oratum volo, ... ut hunc latorem evangelicum, Thomam Gyrfalcum, ... amicis tuis... apud Basileam... commendatum gratumque reddas. > (Opp. Pars II, p. 810.) Nous avons vu ailleurs qu'Agrippa faisait le plus grand cas de Le Fèvre. Capiton était à ses yeux: « eximius et verus Theologus. » Plus tard (mais il s'agissait alors de défendre sa propre vie qu'il croyait menacée) il a pu dire: « Ego me non Lutheranum, sed Catholicum confiteor. » Singulier Catholique, qui voyait dans la Sainte Écriture la seule autorité en matière de foi! Il dit en effet dans le même écrit: « Ego Lutherum hæreseos damnatum non nescio, sed victum non video.... Quod si vos nunc tam expediti sitis ad illum irrefutabilibus argumentis expugnandum, quam olim prompti fuistis audis sententiis condemnandum... per me non stabit, quominus vincatur; sed illud vos amicè admonitos esse volo, ut præstantioribus argumentis contra illum agatis, quam hic adversum me utimini, quem auctoritate Scripturæ, ut virtute verbi Dei, victum esse oportebit. > (Agrippæ Apologia adversus calumnias.... sibi per aliquos Lovanienses Theologistas intentatas. (1532). Opp. Pars II, p. 294 et 296.)
- ³ Capiton, tout prudent qu'il était, savait au besoin recommander la franchise. Il écrivait à Érasme, le 5 juin 1522:
- ...Oramus, quicunque tibi studemus, ocio atque quieti consulas, fugiendo hane tragordiam, non magnatibus contra animi sententiam connivendo, neque etiam orientibus post te, imò ex tua messe subnatæ segeti, insultando... Utram in partem deflexeris, alterius erit odium sustinendum. Sunt qui malunt ad meliorem quam ad feliciorem partem declinares, quod hæc fluctuet, dubia-

ocium scripturus sum meditatiùs. Hac ex taberna incogitans. Vale iterum. Datum Ottmarhemi * prope Basileam, vicesimo tertio Aprilis, anno 1522.

51

N. à H.-C. Agrippa, à Genève.D'Aix-les-Bains, 5 juin 1522.

Agrippæ Opp. Pars II, lib. III, epa 16a, p. 790.

SOMMAIRE. Recommandation en faveur d'un prédicateur de la vérité évangélique qui passe à Genève.

Salve præstantissime vir. Bonus hic pater, qui hasce tibi reddit literas, Evangelicæ veritatis Prædicator est, doctrinæ non vulgaris, dignus profectò quem tu videas dicentemque audias, cum sis tu proborum virorum hospitalissimus patronus. Jussi itaque, cum sibi per *Gebennas* eundum foret, ne te insalutato inde abiret: sciens quòd, *cum audieris hominem*, tibi admodùm gratum acceptumque fore, ut alia apud te commendatione non egeat. Cæterům de me tibi polliceri potes, quantum præstari potest ab homine omnium tibi deditissimo tuique observantissimo. Vale fælicissimė. Ex oppidulo Aquensi, quinta Junii 1522.

que sit animo, illa autem suis nixa radicibus, fundata in petrum Christum, seipsam in dies viribus superet, tametsi liberum et immunem esse et extra teli jactum tutius est, siquidem nos potius quàm Reipublicæ salutem inspiciamus. — Hæc.... extorserunt gravissimæ bonorum de te censuræ, præterea præsentissima seculi immutatio, quantum ad religionem attinet. Auterit orbis noster Christianus, aut totam Christi imaginem explodet. Non est tertium. > (Voyez Fecht. Supplem. Hist. eccles. seculi XVImi. Durlaci, 1684, in-4°, p. 813.)

- * On lit dans les Œuvres d'Agrippa « Ottinorhemi. » Ottmarsheim est un village d'Alsace, situé à 3 licues N. d'Huningue.
- ¹ C'est très-probablement le même personnage que le Franciscain pieux recommandé par Agrippa à Capiton dans la lettre suivante, c'est-à-dire François Lambert d'Acignon.

